



2021

RAPPORT D'ACTIVITE

Le Pays du Lunévillois : au service d'un territoire de projets

Le Pays du Lunévillois, structuré sous la forme d'un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR), est composé de quatre intercommunalités (Communauté de communes de Meurthe-Mortagne-Moselle, Communauté de communes du Pays du Sânon, Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et Communauté de communes de Vezouze en Piémont) situées au Sud-Est de l'agglomération nancéienne et à la pointe Sud-Est du département de la Meurthe-et-Moselle et compte près de 80 000 habitants.



Il a vocation à fédérer et mobiliser les forces vives au service du développement du territoire. Ainsi, le Pays du Lunévillois anime, coordonne ou construit les actions définies dans son projet de territoire et assure l'ingénierie pour les porteurs de projets.

2021 a été l'année de co-construction du projet de territoire qui aboutit à une réactualisation des enjeux et des axes de travail.

Les activités liées aux missions du Pays du Lunévillois se sont poursuivies et confortées en matière de **politique de développement touristique, de Rénovation énergétique et d'accompagnement des porteurs de projets publics ou privés ou de mobilités.**

L'évaluation du projet de territoire et des contractualisations avec l'Etat, la Région, le Département et l'Union européenne participent également aux activités du Pays du Lunévillois.

LE PROJET DE TERRITOIRE

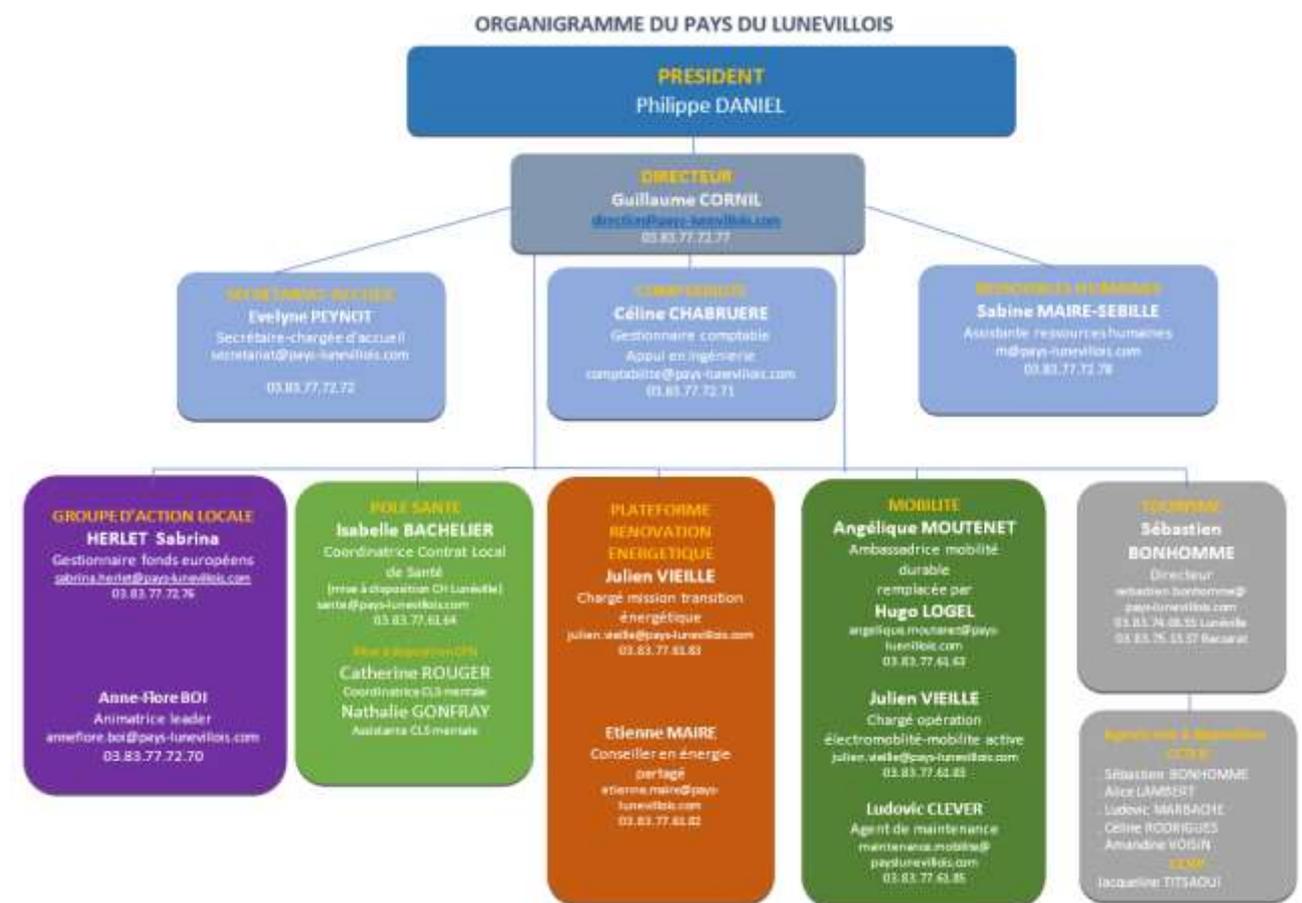
Un projet politique adopté en mai 2016

Des outils pour des projets, des actions



2021 Rédaction du projet de territoire

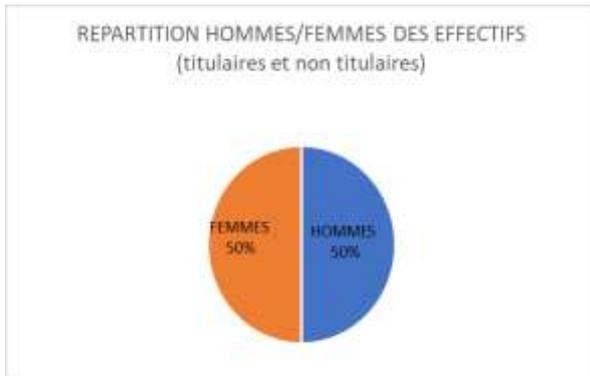
Une équipe qui travaille au quotidien avec les équipes des communautés de communes.



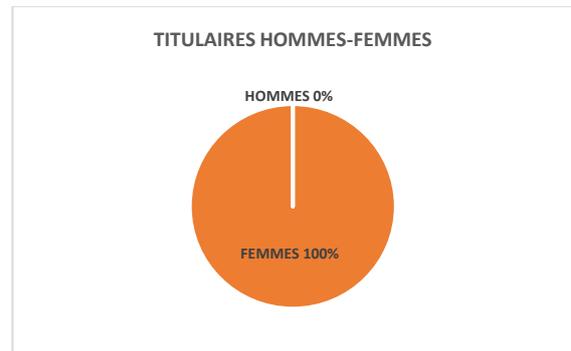
SITUATION DES RESSOURCES HUMAINES

PART DES FEMMES ET DES HOMMES

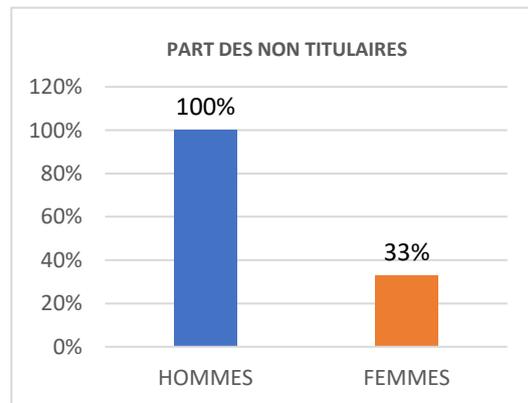
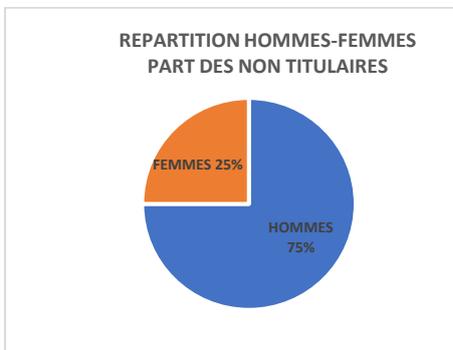
Titulaires et non titulaires



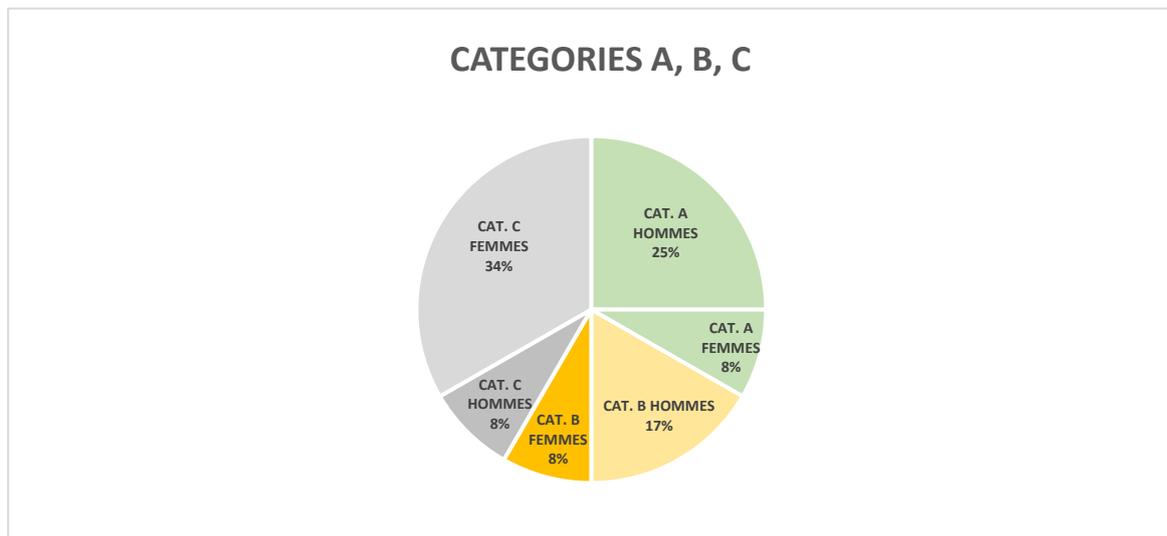
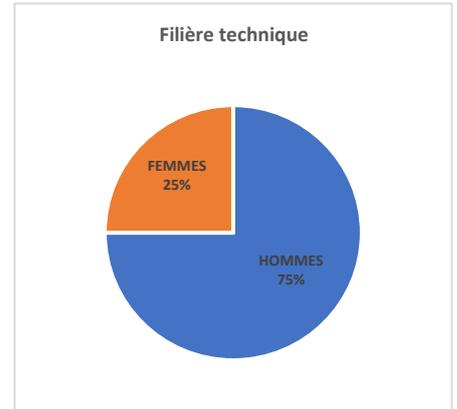
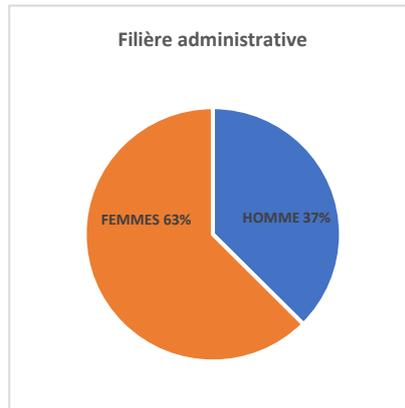
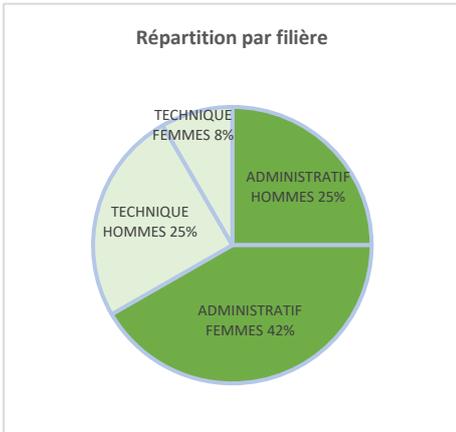
Titulaires



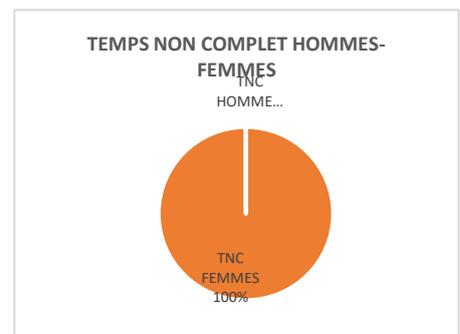
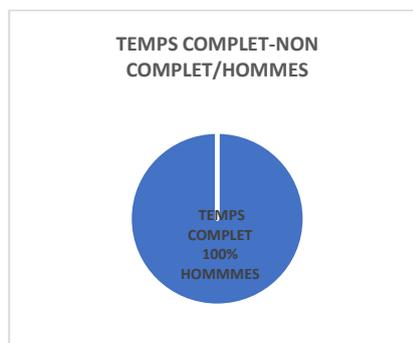
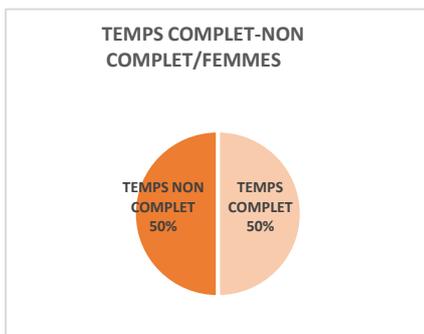
Non titulaires



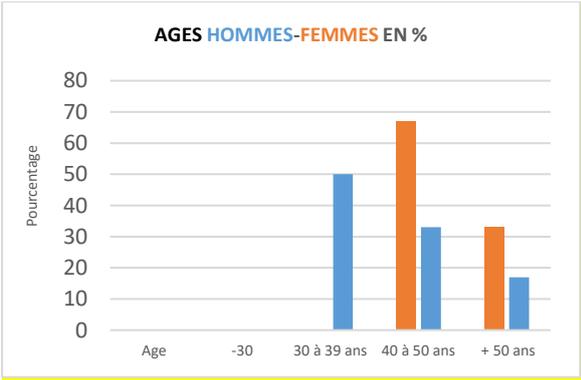
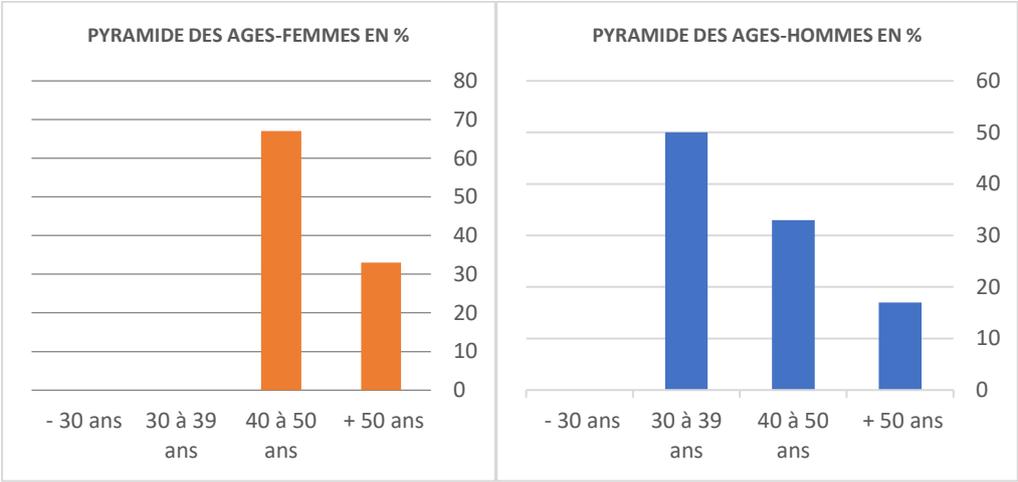
REPARTITION PAR FILIERES



TEMPS COMPLETS / NON COMPLETS

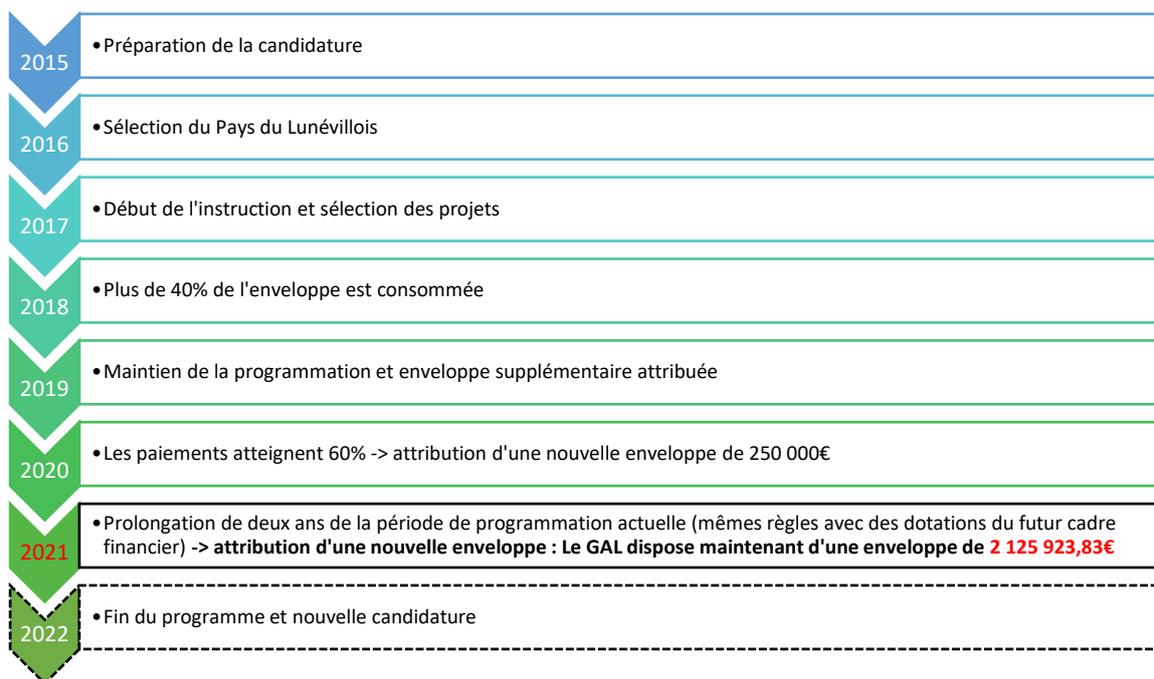


PYRAMIDE DES AGES



LEADER

Le programme de subventions européennes **LEADER 2014-2022** porté par le Pays du Lunévillois a poursuivi les actions engagées. Voici un rappel des différentes étapes du programme depuis sa mise en place :



Les GAL ont une **triple mission** :

- Animer le territoire afin de faire émerger des projets en cohérence avec la stratégie développée sur le territoire,
- Accompagner les porteurs de projet dans le montage administratif de leur dossier ainsi que dans la recherche de cofinanceurs,
- Instruire les dossiers de demande d'aide et de demande de paiement.

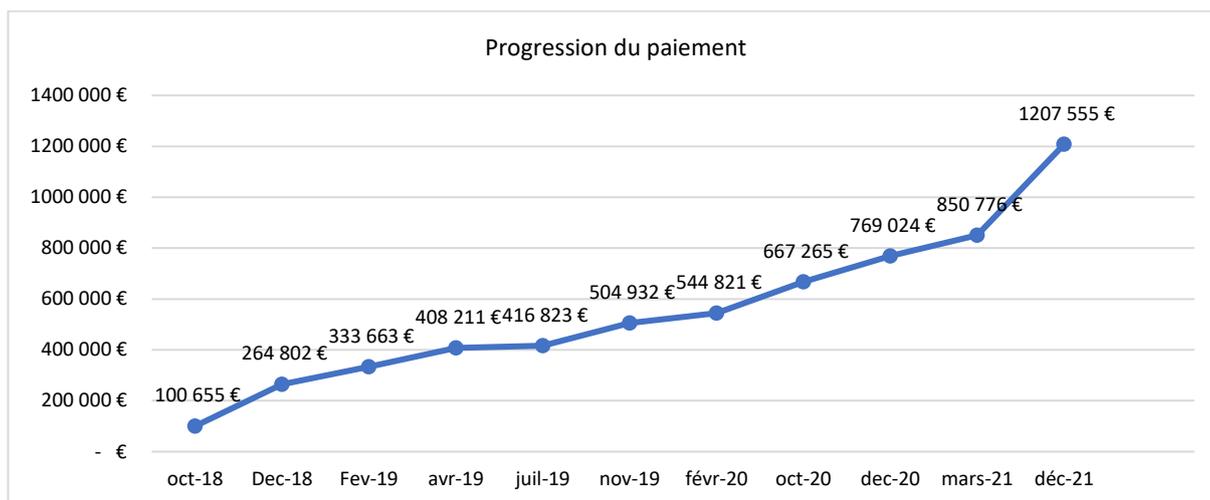
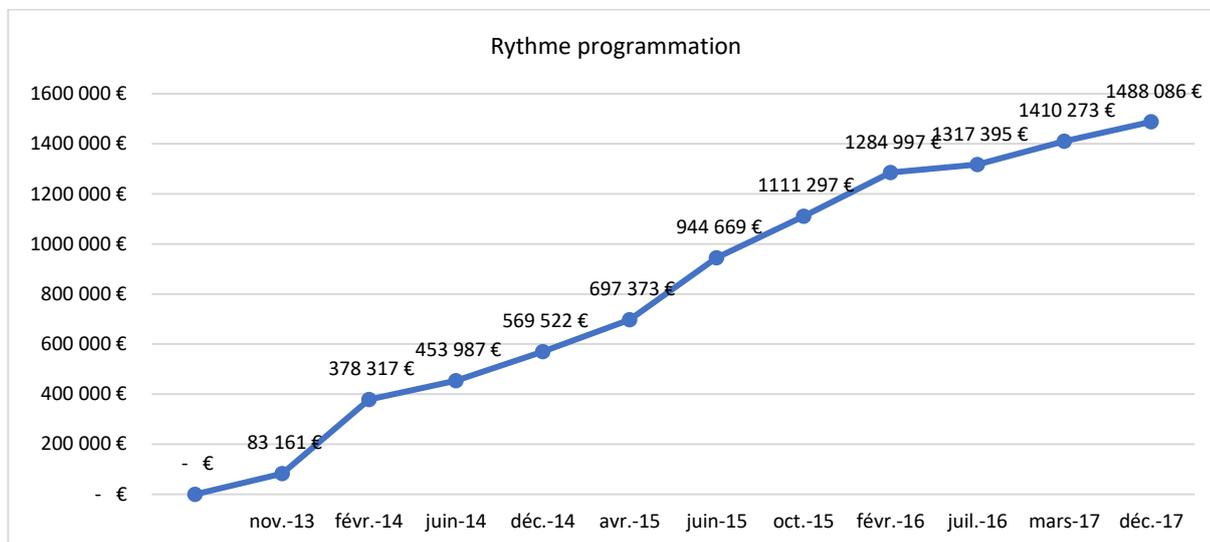
Les projets accompagnés doivent répondre aux objectifs définis dans la stratégie LEADER, avec quatre axes majeurs :

- ✓ **Axe n°1 : Développement des circuits courts**
- ✓ **Axe n°2 : Valorisation économique des ressources naturelles**
- ✓ **Axe n°3 : Développement du tourisme**
- ✓ **Axe n°4 : Valorisation des savoir-faire locaux**

❖ Programmation des dossiers

L'année 2021, marquée par la crise sanitaire a permis de programmer **9 nouveaux projets** lors de deux comités de programmation pour un **montant d'aides attribuées de 170 691.02€**.

Ces comités réunissent à la fois des membres du collège privé et du collège public et sont l'occasion d'échanger sur les projets présentés et de donner des orientations à la stratégie du programme.



❖ Crédits de transition

Le programme LEADER 2014-2020 connaît une période de transition pour 2021-2022. Une enveloppe supplémentaire de 436 380€a ainsi été attribuée au GAL du Pays du Lunévillois en 2021.

Les objectifs de cette période de transition sont les suivants :

- Ne pas laisser les territoires sans crédits pendant 2 ans.
- Maintenir l'ingénierie territoriale dédiée à LEADER.
- Renforcer et conforter la dynamique LEADER sur tout le territoire de la Région Grand Est.

Au total, le GAL du Pays du Lunévillois aura reçu une enveloppe de **2 125 923.83€** pour la programmation LEADER 2014-2022 de son territoire.

Exemples de projets accompagnés

Voici quelques exemples de projets accompagnés en 2021 :

1) Axe 1 : Structuration des circuits courts alimentaires

GAEC DU FROID PERTUIS : Achat d'un véhicule utilitaire



<p>PROJET</p> 	<p>Le GAEC DU FROID PERTUIS est une ferme de polyculture élevage depuis 4 générations, spécialisée en ovins et implantée à Réchicourt la Petite. Le GAEC DU FROID PERTUIS développe maintenant une activité cunicole. L'objectif de ce projet est de disposer d'un véhicule utilitaire adapté au transport des lapins à l'abattoir et aux livraisons de leurs produits vers les magasins de producteurs.</p>
<p>OBJECTIFS</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Apporter la traçabilité et la qualité de leurs produits directement du producteur au consommateur sans intermédiaires, ✓ Favoriser le développement local et le maintien de la ruralité, ✓ Embauche d'un salarié grâce au développement de l'activité cunicole, ✓ Communiquer sur la passion de l'élevage dans le respect du bien-être des animaux, de la nature, le tout dans une démarche d'agriculture raisonnée (rotation des cultures, introduction de luzerne, réduction des pesticides et des herbicides) et soucieuse de l'environnement (utilisation d'aromathérapie et d'huiles essentielles pour les moutons).
<p>STRATEGIE LEADER</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fiche-Action n°1 : Structurer les circuits courts alimentaires ✓ Opérations liées à la commercialisation des produits locaux ✓ Accompagnement des commerces travaillant sur l'introduction des produits du territoire agricoles et alimentaires ou leurs valorisations
<p>AIDE</p> 	<p>Subvention LEADER : 18 508.14€ Budget global du projet : 30 950.00€ Co-financement : Région Grand Est – 2 054.46€</p>



2) L'aide à la commercialisation de produits agricoles est une des priorités du programme LEADER et les véhicules de livraison, bien qu'essentiels à l'activité, ne peuvent être soutenus par aucune autre subvention.

3) C'est pourquoi, depuis le début de la programmation, **14 projets d'acquisition de véhicules utilitaires, véhicules réfrigérés ou camion-magasins ont été sélectionnés** afin de soutenir les producteurs engagés dans des démarches de circuits courts sur le territoire du Pays du Lunévillois.

2) Axe 2 : Valorisation des ressources naturelles

COMMUNE DE DAMELEVIÈRES : Ponton d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite



<p>PROJET</p> 	<p>Afin de développer l'activité « pêche » sur son territoire, la commune de Damelevières a souhaité rendre ce loisir accessible aux personnes à mobilité réduite, en créant un ponton de type handipêche, dans l'Espace Naturel Sensible du Plain.</p> <p>La construction et l'aménagement d'un ponton handipêche permettra à la fois aux personnes à mobilité réduite et aux personnes valides d'utiliser le même espace et de partager une passion et un loisir commun, sans discrimination.</p>
<p>OBJECTIFS</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser la pratique de loisirs pour tous, promouvoir la richesse sylvicole et environnementale de la Vallée de la Meurthe et favoriser l'évolution d'un tourisme vert, adapté et répondant aux besoins de tous. ✓ Afficher une offre lisible tant auprès des professionnels du tourisme que de la fédération de pêche.
<p>STRATEGIE LEADER</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fiche-Action n°2 : Valoriser économiquement les ressources naturelles ✓ Opérations liées à la commercialisation des ressources naturelles ✓ Création et développement d'activités de loisirs et/ou de plein air, permettant la découverte du patrimoine naturel local
<p>AIDE</p> 	<p>Subvention LEADER : 1 561.85€ Budget global du projet : 1 952.32€</p>



Les évènements de sensibilisation à l'environnement et de **promotion des ressources naturelles** sont également soutenus par le programme LEADER.

La crise sanitaire ayant reportée de nombreuses manifestations, l'un des objectifs de 2022 sera de relancer la dynamique d'accompagnement de la fiche action 2.

3) Axe 3 : développement de l'économie touristique :

LA FORÊT EN SOI Cécile HENRY : Projet d'hébergement éco touristique et culturel

<p>PROJET</p> 	<p>La Maison Forestière de la Soye est située sur la commune de Saint-Sauveur à 600 mètres de la Maison de la Forêt. Propriété domaniale, elle avait été mise en vente par l'Etat et achetée par la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont en 2019. La propriété regroupe la maison forestière (habitation + bâtiment annexe) ainsi que plusieurs parcelles attenantes, pour une surface totale de 9 702 m². La situation géographique de ce bien, sa proximité immédiate de la Maison de la Forêt et du Refuge du Sagard, présentent un intérêt stratégique pour le développement économique et touristique du secteur.</p> <p>Un appel à projets a ainsi été lancé en début d'année 2019 par le conseil communautaire de la CCVP via le bulletin intercommunal, les sites et la presse spécialisés.</p> <p>Le porteur de projet retenu est la SCI « La Forêt en Soi », gérée par Mme Cécile HENRY. Le projet consiste en l'aménagement d'un lieu éco-touristique et culturel avec hébergements comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maison d'habitation avec chambres d'hôtes • Dépendance transformée en gîte de groupe • Camping et cabanes insolites sur le terrain
<p>OBJECTIFS</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Participer à l'offre d'hébergement touristique du territoire. ✓ Valoriser un bâtiment ancien et son patrimoine architectural ✓ Proposer une offre « écologique et insolite » au cœur d'un milieu forestier ✓ S'intégrer dans le projet de développement touristique du territoire : proximité de la maison de la forêt
<p>STRATEGIE LEADER</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fiche-Action n°3 : Développer l'économie touristique ✓ Opérations liées aux infrastructures ✓ Créer et rénover des hébergements touristiques
<p>AIDE</p> 	<p>Subvention LEADER : 29 999.97€ Budget global du projet : 62 345.56€ Co-financement : Région Grand Est – 10 843.00€</p>



Le dispositif d'amorçage à la création et à la rénovation d'hébergements touristiques, créé spécifiquement par le PETR en 2018 pour apporter le co-financement aux projets LEADER, a accompagné 12 projets grâce à **près de 33 000€ du PETR**, permettant ainsi de débloquer **293 000€ d'aides LEADER pour créer des chambres d'hôtes, gîtes ou logements insolites.**

4) Axe 5 : Projets de coopération

PETR du Pays du Lunévillois et la Communauté d'Agglomération de St Dié-des-Vosges : Mise en place d'actions de promotion et de communication pour promouvoir le territoire du Pays des Lacs de Pierre Percée



<p>PROJET</p> 	<p>Dans le cadre de la coopération entre le territoire du PETR du Pays de la Déodatie et le PETR du Pays du Lunévillois, le site des Lacs de Pierre Percée est un enjeu touristique fort pour les deux territoires. Les lacs sont en effet situés à cheval sur les deux EPCI : Badonviller et Pexonne à l'Ouest du Lac appartiennent au territoire du Pays du Lunévillois tandis que la commune de Pierre Percée à l'Est est membre de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.</p> <p>C'est dans cet esprit que la Communauté d'Agglomération de Saint Dié des Vosges et le PETR du Pays du Lunévillois collaborent à la mise en œuvre d'une campagne de promotion et de communication ambitieuse. Les actions qui en découlent pourront prendre toutes les formes qui semblent pertinentes à une promotion adaptée aux publics ciblés : campagne radio, affichage ou encore diffusion internet.</p>
<p>OBJECTIFS</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Campagne d'affichage zones urbaines ✓ Création d'un visuel pour affichage ✓ Communication pluri medias ✓ Campagne publicitaire réseaux sociaux
<p>STRATEGIE LEADER</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fiche-Action n° 5 : Soutenir les projets de coopération interterritoriale et transnationale ✓ Opérations liées à la promotion touristique de la Fiche Action n°3
<p>AIDE</p> 	<p>Il a été choisi de réaliser ces actions de façon conjointe, avec une répartition des dépenses établie à 50%/50%, les deux territoires étant sensiblement dotés du même nombre d'habitants.</p> <p>Subvention LEADER : 29 801.69€ (PETR du Pays du Lunévillois)</p> <p>Subvention LEADER : 29 801.69€ (Com d'Agglo de St Dié-des-Vosges)</p> <p>Coût global de l'opération : 74 504.24€</p>

Participation aux InterGal Organisés par l'autorité de gestion et aux groupes de travail « évaluation LEADER » animés par Citoyens et Territoires

Janvier

- Évaluation --14/01/2021 – Visio ⇒ *Définition des indicateurs*
- Préparation InterGal – 19/01/2021 – Visio ⇒ *préparation de l'InterGal du 28/01/2021.*
- Réunion InterGal – 28/01/2021 – Visio ⇒ *état d'avancement LEADER, Remaquetage PDR Grand Est en 2020, LEADER 2021-2022 et 2023-2027, Sous-mesure 19.4.*

Avril

- Évaluation --01/04/2021 – Visio ⇒ *Etat d'avancement des travaux*

Mai

- Réunion InterGal – 28/05/2021 – Visio : *ordre du jour* ⇒ *état d'avancement LEADER, calendrier de fin de gestion, LEADER 2023-2027, points réglementaires, points divers.*

Juin

- Évaluation --24/06/2021 – Visio ⇒ *Interprétation des données de l'évaluation*
- Réunion InterGal / ASP – 25/06/2021 – Visio : *ordre du jour* ⇒ *Bilan des contrôles 2020 effectués par l'ASP.*

Juillet

- Réunion InterGal – 05/07/2021 – Visio : *ordre du jour* ⇒ *Rappel du cadre réglementaire.*
- Évaluation --06/07/2021 – Visio ⇒ *Séminaire évaluation*

Septembre

- Réunion InterGal – 14/09/2021 – Visio : *ordre du jour* ⇒ *Atelier « modalités de saisie des règles d'intervention financières dans Osiris ».*

Octobre

- Évaluation --12/10/2021 – TouI ⇒ *Séminaire évaluation*

SANTE

Le Contrat Local de Santé, véritable outil partenarial déroule depuis sa création en 2019, un plan de 33 actions regroupées en 5 axes dans les domaines de la promotion de la santé, de la prévention et de l'accompagnement médico-social mais aussi du parcours de l'offre de soins.

Son objectif étant d'améliorer la santé mentale et le bien-être de la population, il est important de faire un bilan des différentes fiches actions.

A) Point sur les différentes actions portées au Contrat Local de Santé

Au 31/12/2021 : 10 actions avaient atteint les 80 % d'avancement des travaux, 16 étaient au-dessus de 50 % et 7 actions étaient à lancer totalement.

Les actions du CLS :

	Nombre d'actions / 33
Actions finalisées ou en voie	10 actions
Actions en cours ou partiellement terminées	16 actions
Actions à relancer ou à lancer	7 actions

Certains groupes opérationnels n'ont pas été lancés ou relancés par choix afin de laisser le temps aux partenaires de gérer les différentes vagues de la crise sanitaire.

1) Exemples d'actions reportées ou non débutées jusqu'en novembre 2021 (arrivée de la nouvelle Chargée de Mission du Contrat Local de Santé).

Actions n° et intitulés	Description
1.2.3 Employeurs en santé du Lunévillois	Fédérer les employeurs sanitaires et médico-sociaux du Lunévillois au sein d'un groupement d'employeurs
2.2.1 Journées de sensibilisation aux situations de handicap	Proposer une journée d'échanges dans le cadre de la journée nationale du Handicap le 9/10/2022
3.2 .1 Dispositif «Inspire »	Développer des espaces sportifs sans tabac
3.4 .1 Prescri'mouv	Déploiement de l'activité physique adaptée prescrite dans le traitement de certaines pathologies
5.2.1 Formation aux 1ers secours en santé mentale	Proposer des formations aux 1 ers secours en santé mentale aux professionnels et habitants du Lunévillois

2) Actions finalisées ou en voie de l'être :

1.1.1 Communication	Mise en place d'un espace informatique dédié au CLS par le biais de son site internet et d'une carte interactive
1.2.1 Enquête départs des professionnels	La troisième version est finalisée et sera mise en ligne au 1 er février 2022 après validation par les membres du groupe de travail
1.2.2 Passeport-pro du Lunévillois	Rédaction d'un Kit d'accueil à destination des professionnels de santé du territoire afin de promouvoir le Lunévillois (Finalisé)
1.3.1 Plateforme Territoriale d'appui	Améliorer l'accompagnement des situations individuelles complexes
2.1.3 Imagine ton avenir	Proposer un moment de découverte et de partage des métiers de la santé aux jeunes collégiens et lycéens du territoire
3.3.1 « Pass Education à la sexualité »	Promouvoir la santé sexuelle et l'éducation à la vie affective
3.5.1 PERL	Prévention en petite enfance pour réduire les retards de développement et les retards de langage
4.2.1 Cabine de téléconsultations	Expérimentation des dispositifs de télémédecine et d'appui à la santé au travail

3. Le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) :

Le CLSM : Pour rappel, il est une plateforme de concertation et une instance locale partenariale d'échanges sur les besoins en santé mentale des habitants.

Il est l'émanation du CLS pour mener les réflexions de l'axe « Santé mentale » en ce qui concerne notamment :

- **Le logement :** Lutte contre les situations d'incurie dans le logement
- **Le travail :** Poursuite des travaux sur le suivi de la consultation souffrance et travail.
- **Les situations complexes :** Harmonisation des réponses aux situations complexes sur le territoire.

Exemples d'actions en Santé mentale :

➡ **La Consultation Souffrance et travail inaugurée fin octobre 2021**

La Consultation souffrance et Travail installée sur le site du CHL et inaugurée en octobre 2021 fonctionne très bien. Les 2 psychologues et la secrétaire souhaiteraient pouvoir bénéficier de plus de disponibilité pour répondre à la demande qui ne cesse d'augmenter (un mois d'avance sur le planning des rendez-vous). Une demande a été faite en ce sens à l'ARS au mois d'avril. 30 personnes reçues sur le dernier trimestre 2021 : 73 % des personnes reçues étaient en arrêt maladie, 5,7 % sans emploi, 14,2 % en situation d'emploi.

➡ **Les conférences en santé Mentale** comme celle de la journée de sensibilisation et d'information organisée par le CDIFF le 9 novembre 2021.

➡ **Les ateliers** organisés à la médiathèque ou au réservoir dans le cadre de **la semaine de Santé mentale** (du 4 au 17 octobre 2021)



B) Focus sur des actions phares :

Lancement de la télécabine de Baccarat

Installée dans un local de la Maison Hospitalière de Baccarat avec une entrée indépendante, la cabine de téléconsultation fonctionnant avec une douzaine d'outils connectés doit répondre :

- A un accès plus rapide à des spécialistes,
- Venir en complément de la médecine généraliste de ville (périodes de vacances, d'absences, de départs en retraite)
- Une médecine professionnelle du travail (visites d'embauches, de suivi, etc...)
- Permettre à un public défavorisé de pouvoir accéder aux soins

Le fonctionnement de la Cabine se fera avant tout avec des professionnels du territoire et le cas échéant, le prestataire peut nous accompagner avec des professionnels disponibles.

Une présentation aux différents médecins généralistes de Baccarat et des communes voisines a été faite le jeudi 2 décembre 2022.

La période de lancement est prévue au printemps 2022. Une distribution de flyers pour en assurer la promotion est prévue dans chacun des foyers de Baccarat et des communes voisines.



Kit Accueil « Le Lunévillois. Des opportunités pour entreprendre »

Promouvoir le territoire en tant que lieu d'exercice mais aussi de vie



1) Outils évolutifs : Création de nouvelles fiches

- **Axe 1 : Démarches et enjeux communs**

Création « d'une journée d'échange en juin » :

Le Pays en partenariat avec le GHEMM organise en juin une journée d'échanges ayant pour thème « **L'attractivité des métiers de l'aide et du soin : Tous mobilisés sur le lunévillois** ».

Son objectif : recueillir auprès des acteurs locaux et partenaires de la santé des pistes d'actions pour lutter contre la désertification médicale et la dégradation de l'offre de services.

Le public convié à cette journée réunira : professionnels de la médecine de ville et de la médecine hospitalière, les élus du territoire, le conseil régional Grand est, le Conseil départemental, l'ARS, les professionnels de l'éducation, de la formation, de l'insertion sociale...

Fiche 1.7.1 « Comité de pilotage hebdomadaire »

- Mis en place lors de la crise sanitaire pour répondre plus rapidement à l'émergence des enjeux de la crise. La poursuite des réunions s'effectue en fonction des situations d'urgence et de l'actualité.

- **Axe 3 : Prévention et Education à la Santé**

Fiche 3.6.2 « Sensibilisation aux 1 ers secours – Pas de Panique 112 »

Le Docteur Laurène HAMEL, médecin urgentiste, a créé plusieurs albums destinés aux enfants dès l'âge de 3 ans pour leur apprendre à porter secours et à prévenir les accidents. Le dernier album « Pas de Panique 112 » vient de sortir. Les albums présentés dans les écoles du territoire doivent être perçus comme un outil pédagogique complet pour aider les enseignants à aborder les thèmes de prévention et de secourisme en milieu scolaire. Laurène HAMEL souhaite développer des mallettes à destination des enseignants sur l'ensemble du territoire.



- **Axe 4 : Offre et accès aux soins : Quelques pistes de réflexion**

La création des CPTS est une des mesures de la stratégie Santé 2022 en faveur de l'accès aux soins et la continuité des prises en charge dans une logique de parcours.

- Accompagner la réflexion dans le développement des CPTS (Communautés professionnelles territoriales de santé)

MOBILITES

Le PETR, devenu AOM le 1^{er} janvier 2018 perçoit le versement mobilité au taux de 0.6%. Il est rappelé que lors des discussions du transfert de la compétence, le comité de pôle a posé le principe de ne pas faire appel au budget principal dans le cadre de l'exercice de la compétence.

L'ensemble des champs d'intervention du PETR sur la compétence et les actions menées sont reprises par projet et détaillé ci-dessous.

1) Lulu

Bilan 2021 et Perspectives 2022

- La quasi-totalité de l'ensemble du parc des 42 véhicules a été déployé au cours de l'année 2021. L'embauche d'un agent de maintenance a permis d'accélérer plusieurs procédures inhérentes au service : gestion de problèmes liés aux véhicules et à la recharge, rapatriement de véhicule sur stations...Enfin, il est à noter que divers véhicules ont subi des actes de vandalisme, ayant entraîné des dégâts, frais ainsi que des difficultés pour les utilisateurs à profiter du service d'autopartage.
- Le service permet en moyenne 259 réservations par mois pour lesquelles il est nécessaire de proposer un véhicule propre, entretenu et avec un kit complet « anti-covid », sans oublier les équipements de sécurités obligatoires.
- Le Pays poursuit avec l'association d'insertion locale INES les prestations liées aux LULU et à leurs bornes de recharge :
- Suite aux nombreux vandalisme (vol avec accidents lourds des véhicules) sur les boîtes à clé, le Pays étudie la pertinence de passer à un système d'accès, sans clé, via smartphone.
- La tarification sera réévaluée pour être plus en cohérence avec les tarifs qui sont pratiqués sur d'autres services d'autopartage.
- Une meilleure rentabilisation du service sera à l'étude eu égard aux véhicules non utilisés.
- Mise à jour brochure LULU :

Après une année de fonctionnement, différents constats sont apparus pour faire évoluer les informations contenues dans le guide tout comme la nécessité d'expliquer les accès différenciés aux véhicules selon les stations (le retrait de la boîte à clé physique au profit du système d'accès par smartphone « clem connect' »).

- Mise à jour flocage borne :
Pour les mêmes raisons que celles citées précédemment et celles d'erreurs causées par des usagers, il convient d'adapter les flocages expliquant la procédure d'emprunt des véhicules.

2) VÉLO

Bilan 2021 et perspectives 2022

- Participation à l'édition 2022 du défi « Au boulot, j'y vais autrement ! » :

Le Pays du Lunévillois a participé pour la première fois en 2020 au défi « J'y vais » et plus particulièrement à sa déclinaison « Au boulot, j'y vais autrement ! » organisé sur la Région Grand Est. Au côté de 23 autres structures, ce défi a mobilisé 300 équipes et 4600 participants (dont six équipes et une trentaine de participants sur le Pays du Lunévillois) et a permis d'économiser plus de 82 000 kilos de CO2. Pour le Pays du Lunévillois, **ce défi constitue une intéressante opportunité de prise de contact avec les employeurs** du territoire et notamment ceux concernés par le versement mobilité (un courrier recensant les actualités de la mobilité a été envoyé à une centaine d'employeurs en août dernier). Il est donc proposé de reconduire l'opération en 2022 en adhérant à l'organisation du défi coordonné par l'association VMA (Vélo Mobilité Active).

- Mise en place d'un schéma directeur cyclable à l'échelle du Pays du Lunévillois :
La réalisation d'un schéma cyclable appelé aussi « Plan vélo » constituera la première étape de la mise en place d'une politique vélo sur un territoire. Il prendra en compte l'ensemble des composantes d'une politique vélo (études préalables, aménagements de voirie, stationnement, signalétique, services de location et de réparation, animation, communication, incitations financières).

Ce plan de développement du vélo vise à améliorer simultanément le confort et la sécurité des cyclistes en proposant un maillage complet d'aménagements sécurisés. Il participe à la prise en compte des piétons et, d'une manière générale à la qualité de l'espace public.

Le plan vélo sera réalisé par un bureau d'étude dans un esprit de co-construction avec les communautés de communes, les habitants et les travailleurs du territoire. Le suivi de cette étude sera réalisé par l'ambassadeur (rice) de la mobilité durable pour un temps de travail estimé à 0.2 ETP.

- Convention sur l'entretien de la V52
Cette voie verte va faire l'objet de travaux en 2022. Une convention sera signée avec le PETR pour l'entretien et la signalétique de cette voie.
- Location de Vélo à assistance électrique
Le service de location longue durée des VAE va se poursuivre, toujours par l'intermédiaire des communes.

3) Covoiturage/Autostop/Mobilités solidaires

Le PETR a conventionné en 2021 avec la SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) Mobicoop-Rezo Pouce, pour la mise en place d'un **service d'autostop/covoiturage qui sera lancé au deuxième semestre 2022** et est décliné en plusieurs volets :

- Service d'autostop organisé et de covoiturage du quotidien RézoPouce :
Afin d'améliorer l'usage des trajets occasionnels de proximité (tout type de public, notamment les jeunes), Rezopouce offre :
 - o L'accompagnement du Pays du Lunévillois sur le choix des lieux de points de rencontre sur l'ensemble du territoire (environ 200),
 - o L'accès à une plateforme numérique (site internet et application),
 - o La mise à disposition d'outils de communication,
 - o L'animation et le suivi régulier du service.
- Service complémentaire de covoiturage domicile-travail : Rézopro :

Afin d'assurer la cohérence des services de covoiturage sur la communication et la facilité d'utilisation des usagers, Rezopro, déclinaison de RezoPouce pour les trajets domicile-travail, sera proposé en substitution de Klaxit.

Ce service est proposé sans coût supplémentaire sauf s'il est prévu de mettre en place des actions d'animation à définir.

Se pose en outre la question de la remise en place d'une participation incitative au profit des covoitureurs telle qu'elle avait été initiée avec Klaxit.

- Expérimentation d'un service de mobilité solidaire sur le territoire de la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont :

Ce service s'adresse aux personnes en situation de fragilité et s'appuie sur l'organisation d'un réseau de personnes bénévoles, sollicités pour le transport des personnes fragiles. L'expérimentation vise à constituer un réseau de bénévoles et à définir les règles d'éligibilité du service. En parallèle, il conviendra d'expérimenter les règles de participation de la collectivité à l'indemnisation des bénévoles avec le concours du Conseil départemental qui interviendra dans le cadre de ses compétences.

- Fourniture et pose des panneaux d'arrêts RézoPouce (investissement) :

Afin de matérialiser les arrêts du service d'autostop RézoPouce, il est nécessaire de concevoir des panneaux qui seront dans la mesure du possible intégrés aux poteaux déjà existants du service de bus à la demande Tedibus. Il est estimé un besoin d'environ 300 panneaux à réaliser.

4) Bornes de recharge électriques

Perspectives 2022

- Schéma de déploiement de bornes IRVE (Installation de Recharge de Véhicule Electrique) sur le Pays du Lunévillois (hors CCTLB) :

Afin de renforcer le maillage territorial des bornes, source de décarbonation des mobilités et d'attractivité, une dizaine de bornes pourraient être installées dans les communes (limitation en quantité selon le nombre d'habitants) avec un cofinancement du Pays via un groupement de commande sur le matériel en complément des dispositifs nationaux et locaux qui reste à définir en collaboration avec le SDE 54.

5) Transport à la demande

Perspectives 2022

- Refonte du service de Transport À la Demande Tédibus :

L'offre actuelle nécessite des ajustements pour retrouver une attractivité en s'adaptant davantage aux besoins des habitants (fréquence de passage, lieux desservis / découpage des zones, modalités de réservation, tarification...). Pour cela au cours de l'année une enquête auprès des usagers sera menée pour identifier les améliorations à envisager en lien avec la fin du marché prévu en décembre 2022.

Il conviendra également d'harmoniser les fonctionnements sur le territoire.

6) Transport urbain Lunéo

Bilan 2021

- Le transport urbain a permis à 69 744 usagers de se déplacer.
- Plusieurs actes de vandalisme ont détérioré les abribus et ont entraîné une modification du service, entraînant l'utilisation d'une enveloppe de 10 000€, notamment pour rénover les abribus détériorés.
- Actions de communication : Chasse aux trésors, Collecte de jouets de Noël au profit du Secours Populaire qui ont permises une meilleure activité des sites internet Lunéo et Pysae.
- Accompagnement de la CCTLB dans la bibliothèque numérique

Perspectives 2022

- Rétablissement des parcours initiaux (suite aux problèmes de caillassage)
- Réflexion sur les lignes de transport urbain Lunéo, par la création d'une commission d'usagers pour réfléchir aux diverses modifications possibles.
- Mise en place d'une borne informations voyageurs
- Mise en place d'un distributeur automatique de titres

7) Transport ferroviaire

Bilan 2021

- Aménagement d'un pôle multimodal à la gare de Baccarat

Perspectives 2022

- Programmes d'aménagement des abords des Gare Igney Avricourt et celle d'Einvaux
: Convention avec la Région Grand Est et SNCF Gare et Connexion afin de débiter un projet d'aménagement de ces deux gares.

8) Plans de Déplacements Entreprises

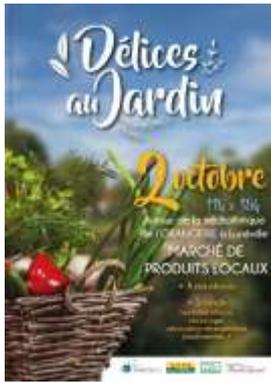
Perspectives 2022

- Apport du Pays du Lunévillois à la mise en place de Plans de Déplacements Entreprises : Le Pays du Lunévillois en tant qu'Autorité Organisatrice de Mobilités souhaite contribuer à réduire l'impact de la voiture individuelle et à privilégier les solutions de mobilités douces ainsi que de transports à la demande. À cet effet, le Pays du Lunévillois peut apporter des éléments de mises en place des PDE aux entreprises, en leur rappelant leurs obligations légales ; mais aussi en leur indiquant où elles peuvent solliciter des aides et des financements pour une mise en place réussie de PDE.

9) Animation/Communication

Bilan 2021

- Plusieurs animations ont été réalisées auprès des habitants et avec diverses structures :
 - Intervention pour présenter les mobilités du Pays du Lunévillois auprès de Pôle Emploi et Cap Emploi
 - Jardin des délices-OCTOBRE – Lunéville



- Intervention pour présenter les services de mobilités au Lycée Boutet de Monvel à Lunéville en décembre 2021 ?

Perspectives 2022

- Création d'une plaquette regroupant l'ensemble des offres de mobilités présentes au sein du territoire du Pays du Lunévillois. Cette plaquette serait au format A5 avec possibilité de la créer sous un format de livret ou de dépliant. À chiffrer.

10) France Mobilités

Labellisé en janvier 2019, le territoire du PETR a proposé différentes actions dans le cadre de France mobilité pour lesquelles des soutiens financiers sont octroyés. Les objectifs souhaités sont :

- Volonté politique de réduire l'autosolisme
 - Covoiturage domicile – travail avec KLAXIT
 - Mobilité solidaire avec MOBICOOP
- Volonté politique de réduire la mobilité subie et le nombre de captifs
 - Autopartage avec CLEM
 - Autostop organisé avec REZO POUCE

TRANSITION ENERGETIQUE

A) PLATEFORME DE RENOVATION ENERGETIQUE

Contexte

La plateforme territoriale de rénovation énergétique vise d'une part à proposer un accompagnement renforcé auprès des particuliers dans le parcours de rénovation énergétique de leurs logements et d'autre part à structurer une filière professionnelle locale en capacité de répondre aux enjeux de rénovation énergétique d'un niveau de performance BBC.

Les moyens d'ingénierie mutualisés entre le PETR et les communautés de communes assurent la coordination et l'animation de la plateforme pour assurer sa promotion, assurer son bon fonctionnement, mobiliser les acteurs locaux et évaluer son impact. L'accueil des particuliers est assuré dans chaque communauté de communes et permet de conserver le niveau de proximité recherché.

Les actions d'animation et de communication sont organisées en étroite partenariat avec les intercommunalités et les communes pour sensibiliser les habitants aux enjeux de la rénovation énergétique et notamment repérer les situations de précarité.

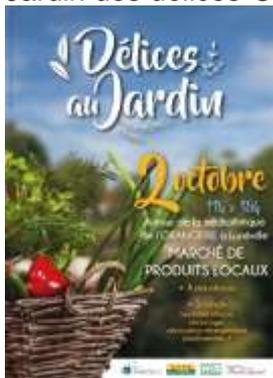
La Région Grand Est a lancé en Juin 2020 l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) national SARE visant à financer et à amplifier l'accompagnement et le suivi aux différentes étapes des projets de rénovations performantes auprès des ménages individuels tout en élargissant la dynamisation territoriale et l'accompagnement à de nouvelles cibles : les copropriétés et le petit tertiaire privé. Cet AMI dure 3 années ; de janvier 2021 à décembre 2023.

Bilan 2021 :

- L'année 2021 a été focalisée sur l'appropriation des outils et du fonctionnement SARE appliquée aux ménages en logements individuels et sur la reconnexion avec les professionnels du bâtiment à la sortie du contexte de confinement.
- + de 1500 particuliers ayant sollicité le service Plateforme ;
- 43 chantiers lancés en 2021 ;
- À la suite d'une forte campagne de relance :
 - Près de 150 chantiers terminés ;
 - 184 projets abandonnés ou sans nouvelles
- 84 projets en cours de demande / d'analyse des devis ;
- 48 en réflexion (choix des travaux, recherche de financement...);
- 102 visites à domicile ;
- 140 ménages au stade du 1^{er} contact (1^{er} questionnaire en attente de réception au conseiller ou à l'étude) ;
- 129 dossiers (34%) relèvent de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat)
- **Chiffre d'affaires réalisé par les artisans/entreprises sur des lots d'économie d'énergie (hors embellissement) : + de 500 000 € pour 22 chantiers (en attente des chiffres ANAH)**
- Présence de la Plateforme au plus proche des particuliers :
 - Exposition mon Territoire durable- JUIN- Cora de Moncel les Lunéville



- Jardin des délices-OCTOBRE - Lunéville



- Journée de rencontre des pros du bâtiment avec CAPEB & FFB 54 à Blamont-OCTOBRE sur les sujets des aides financières à la rénovation et le service d'accompagnement des communes du CEP .

Fond du Dispositif d'Aides pour le Rénovation Thermique (DART)

Dans le cadre de sa labellisation TEPCV, au cours des exercices budgétaires 2018 et 2019, le Pays a collecté et a revendu des CEE bonifiés (Certificats d'Economie d'Énergie) pour le compte des communes. Ce programme a couru jusqu'au 31 décembre 2018.

Une partie de cette revente a été reversée par le biais de convention aux porteurs de l'investissement sur la base d'un reversement au taux de 61% des dépenses éligibles. La différence a permis au Pays de constituer un fonds à destination des particuliers. Le Pays a conservé sur ce fond les frais liés à cette action : participation aux frais de structure et personnel – contrat de service signée avec EDF (18 000.-€) – Frais liés à la plateforme nationale de revente des CEE (environ 1 000,00 €).

	Reversement CEE	Reversement aux Communes	Alimentation des fonds propres Pays*	Fonds d'aides aux particuliers (DART)
TOTAL	1 465 007.-€	726 094.-€	72 609.-€ dont 18 839.-€ frais fixes soit 53 770.-€* (éq. de 0,68 € / hab.)	666 304.-€ dont reversement 164 813.-€ à la CCTLB soit 501 491.-€ disponibles pour le DART.

Le règlement du DART (voté en septembre 2018) a contribué à développer le nombre de projets engagés par les ménages du territoire et à faire connaître le service Plateforme. Les commissions Habitat des communautés de communes étudient les dossiers soumis.

L'ensemble des enveloppes ont été consommées ou notifiées. Synthèse aides DART au 03/01/22

	Enveloppe Totale	Enveloppe notifiée entre 2019 et 2021	Nombre de projets bénéficiaires	Montant moyen par projet
CC3M	230 567 €	230 567 €	49	4 705 €
CCVP	187 465 €	187 465 €	50	3 749 €
CCPS	81 968 €	81 968 €	30	2 732 €
TOTAL DART	500 000 €	500 000 €		
Versement CCTLB sur son propre budget	520 000 € dont 164 813 des fonds Pays	520 000 € dont 164 813 des fonds Pays	121	4 298 €

Avec la Covid 19, les professionnels ont été impactés par des pénuries de matériaux, des indisponibilités de personnels ce qui occasionne un rallongement des chantiers. Ainsi, un délai supplémentaire exceptionnel pour finir les travaux a été accordé aux projets qui ont été impacté. Ils ont donc jusqu'au 30 juin 2022 pour transmettre leurs factures de travaux acquittés et percevoir le DART Autrement l'enveloppe sera fléchée vers de nouveaux projets.

Accompagnement des ménages dans leur projet de rénovation

La convention validée et envoyée à LER le 20 Décembre 2021 pour 2022 et 2023, rappelle :

- La conduite des missions classiques de l'Espace France Rénov' (ex Espace conseil FAIRE) (10 000,00 €) ;
- La réalisation de 100 visites à domicile et l'accompagnement renforcé des ménages individuels (32 500 €) ;
- Les objectifs en matière d'actes de conseil et d'accompagnement normalisés du SARE à destination des ménages (en logement individuel et collectifs) ainsi que du petit tertiaire privé.

Perspectives 2022



Le Pays a capitalisé sur les ménages en logement individuels et va notamment relancer la communication autour du service Plateforme en lien avec la création de la marque « France rénov » qui vise à rapprocher les réseaux de conseiller de l'ANAH et ex-FAIRE pour une meilleure lisibilité du service d'Etat à la rénovation et plus grande fluidité du parcours pour le particulier.

Cette relance de communication sera également l'occasion de rapprocher de nouveaux professionnels du service et de les faire adhérer à la charte Plateforme.

- Afin de toucher les prescripteurs et la chaîne amont de la rénovation, un ou deux événements seront dédiés aux professionnels de l'immobilier (agence immobilières,

courtiers, banques...) et aussi ceux dédiés aux copropriétés (syndic, syndicats de propriétaires immobiliers...) afin de créer là aussi avec une dynamique pérenne tout comme réciproque avec eux.

- De plus, les professionnels de travaux seront sensibilisés voir formés à des points cruciaux de la rénovation comme l'étanchéité à l'air, l'isolation par l'extérieur de la toiture, l'utilisation de techniques et produits respectueux du bâti ancien comme du patrimoine.
- Aussi, afin d'orienter au mieux les particuliers vers les professionnels, il sera recensé auprès de ceux signataires de la charte, les capacités à travailler avec des confrères, savoir-faires techniques, administratifs ou financiers. Le Pays souhaite ainsi mettre en avant ceux capable de faciliter le parcours de rénovation et accompagner dans le progrès ceux qui le souhaitent.
- Le PETR sera présent avec des partenaires du service à la rénovation (ADIL, opérateurs ANAH) aux salons de l'habitat qui doivent se tenir au printemps à Damelevières et Chenevières. Si le contexte Covid le permet, le Pays pourra organiser avec l'appui des intercommunalités des actions de sensibilisation et de conseils des ménages au plus près des communes.
- Enfin, 2022 sera l'année du déploiement des informations, conseils et animations auprès du petit tertiaire privé de commerce et d'artisanat. Pour cela, en lien avec les chambres consulaires (CMA, CCI), les chargés de développement éco ou de programmes locaux de redynamisation des territoires dans les communes et intercommunalités, le service interviendra pour présenter les accompagnements et dispositifs d'aides qui peuvent être mobilisés pour la rénovation ou l'amélioration énergétique des locaux d'entreprises.

B) SERVICE DE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE (CEP)

Contexte

Le principe du Conseil en Energie Partagé a été posé par l'ADEME en 1999 et étendu depuis, avec un réseau de plus de 300 CEP actuellement en poste.

Le terme « partagé » a été choisi pour évoquer l'idée de **mutualiser le temps de travail, les informations et les expériences** afin que le CEP participe à la mise en synergie des élus convaincus par la transition énergétique.

Localement, à la suite des travaux réalisés par des communes du territoire dans le cadre TEPCV, les élus du PETR du Pays du Lunévillois ont voulu **poursuivre la dynamique d'économie d'énergie** en lien avec le patrimoine communal et ont déposé un dossier auprès de l'ADEME et de la Région Grand Est afin d'obtenir une subvention d'aide au lancement, fin 2019, et c'est en juin 2020 que le service a pu démarrer concrètement.

Afin de bénéficier de l'accompagnement du conseiller en énergie, les communes peuvent adhérer au service CEP en signant une convention, avec un montant correspondant à un euro par habitant et par an. Les premières adhésions sont intervenues fin 2020 et s'élevaient à **21 communes en février 2022**, avec une répartition géographique cohérente avec la population des 4 EPCI composant le Pays.



Bilan 2021 :

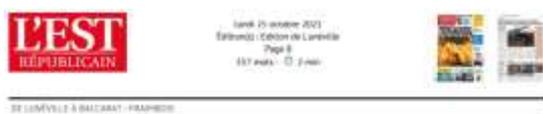
- 50 communes ont été rencontrées, généralement sur place => si l'on ajoute les échanges téléphoniques, **environ 1 tiers des 159 communes du Pays du Lunévillois ont déjà pu être renseignées par le CEP pour un conseil de premier niveau** (choix techniques, personnes-ressources, financements...)
- 23 communes ont été renseignées sur des projets liés à l'éclairage public, dont moitié ont déjà obtenu des subventions pour ces rénovations
- 40 collectivités ont été mises en lien avec les partenaires CEE, avec **20000eur de primes obtenues et 30000 à venir** avec Certinergy
- 13 communes ont bénéficié de conseils spécifiques sur l'isolation des combles perdus (avec au moins deux réalisations) et 5 sur l'isolation de toiture par la technique du sarking
- 18 communes ont été alertées sur l'opportunité d'envisager une installation photovoltaïque en autoconsommation
- **7 communes adhérentes sont passées à l'acte sur des bâtiments** : chaufferies bois, remplacement de chauffages au gaz par des pompes à chaleur, travaux d'isolation, calorifugeage de conduites...
- **3 grosses rénovations niveau BBC** sont en phase d'étude (résidence, ancienne école et café multiservices)
- **4 subventions Climaxion Bois-énergie** ont été accordées pour des communes adhérentes
- La candidature groupée sur l'appel FNCCR baptisé ACTEE SEQUOIA a pu être préparée et déposée, avec des relations partenariales avec d'autres services dédiés

aux collectivités dans le sud Lorraine ; le dossier a été retenu par le jury, pour des aides accessibles en 2022

- Plusieurs actions d'animation-sensibilisation ont eu lieu auprès d'élus, d'agents ou de professionnels : visites de réalisations, conférences...
- Plusieurs supports ont été créés : diaporama sur la conception bioclimatique et la démarche Négawatt, cahier des exigences techniques et environnementales pour le recrutement des prestataires

Evènements 2021

- Octobre : Journée de rencontre des pros du bâtiment avec CAPEB & FFB 54 à Blâmont
- Octobre : réunion des élus de la CC Vezouze en Piémont à Nonhigny dans le cadre de la Semaine du Développement Durable
- Octobre : visite de 3 chaufferies bois avec réseaux de chaleur co-organisée avec le CAUE 54
- Novembre : visite d'un chantier de rénovation passive à Lunéville (CAMSP) en lien avec le Maître d'Œuvre



En quête d'autres sources d'énergie pour chauffer les bâtiments communaux

Élus et professionnels du bâtiment concernés sont allés à la découverte de chaufferies collectives bois et micro-réseau de chaleur, autour d'exemples de réalisations en place à Remersville, Moyon et Fraimbou.

Finir découvrir ces élus, techniciens, bureaux d'études, architectes, des chaufferies collectives bois et micro-réseau de chaleur sont l'objet de l'ACTEE associé au Pays du Lunévillois, un laboratoire d'élus locaux de Nancy, dans le cadre du programme ACTEE de la FNCCR Territoire d'énergie.

Chargé de mission énergie au CAUE, Maxime Laska a guidé ses invités à Remersville, Moyon et Fraimbou. Trois exemples de réalisations différentes, associées de secteur d'expériences.

Accompagner dans la transition

La visite technique a débuté une trentaine de pavillons de village déjà équipés, comme Chémilly, grâce aux dix secteurs avec plus de 20 ans d'expérience, ou qui envisagent l'acte comme Isigny, Thiaucourt, Arville, Harnon.

révisable prise par l'équipe municipale. Nous examinons l'ensemble des bâtiments communaux depuis cette chaufferie, actuellement avec des plaquettes de bois achetés, mais qui prévoient de nous faire passer à...

Depuis 2001 à Moyon

À Moyon, Pascal Villeneuve, adjoint en charge de l'équipement, a présenté l'installation qui fut une des premières en 2001, en distribuant la chaleur provenant de bois destinés de la forêt communale à l'ensemble des locaux, mairie, école, salle polyvalente, logement, entre autres, pour 1 000 m². « Nous consommons 400 m³ par an, et la chaufferie fait intervenir en fin de journée la chaufferie principale, ce qui nous est arrivé dernièrement et nous conduit à prévoir son remplacement, sa rénovation ou même l'agrandir ».

Les axes d'économie ont notamment été...

visites de proximité la facture de chauffage. Performances sont de color en cas de village au site à fait souvent sont revêtir comme une seule toiture attention.



Le stockage au gazier à Fraimbou, équipé d'une toiture nouvelle jointe Photo ER



Des conseils pour une énergie maîtrisée dans les collectivités

Dans le cadre de la Semaine du développement durable, les élus du Pays du Lunévillois ont eu droit à un riche exposé sur la transition énergétique. Des solutions existent pour alléger la facture.

Dans le cadre de la Semaine du développement durable, le club de la transition de la transition énergétique pour les collectivités, a été organisé aux élus du Pays Lunévillois, regroupant les quatre intercommunalités. La séance a été mise en place par Philippe Galin, vice-président délégué à l'habitat et à la transition énergétique, assisté de Mathieu Desnange, directeur adjoint à la CC des Vezouzes en Piémont et en charge de ce sujet d'actualité.

Maîtriser les dépenses

Lors de cette rencontre en la salle communale de Nodigny, les différents participants ont échangé leurs conseils. Le représentant du CEP conseil en énergie partagée, qui a la volonté de contribuer à la maîtrise de l'énergie dans les collectivités, a répondu aux interrogations des élus,

concrets.

Chaufferie fixe remplacée par un poêle à pellets

La commune de Nodigny, elle, fait partie des 21 communes ayant choisi d'allier au CEP. Alain, le nouveau conseil envisageait de remplacer la chaufferie fixe existante qui chauffait les bâtiments communaux (mairie, école, salles des fêtes, logement communal) par une chaufferie à pellets. Après consultation du CEP, le projet a été jugé éligible au programme CEE/ADME et la région Grand Est. La nouvelle chaufferie intègre un espace de stockage à pellets outre à la détection de l'incendie chaufferie accolée à la salle communale pour une construction plus adaptée, qui accueille le site, la chaufferie et ses boîtes tampons qui stocke l'énergie produite.

site



La nouvelle chaufferie à pellets dans la chaufferie nouvellement construite. Photo ER



Mise en service de la chaufferie par l'entreprise Martin Thiry de Baccarat installant du site et de la chaufferie à pellets. Photo ER

Perspectives 2022

- Le CEP continue à dérouler la méthodologie du service afin d'arriver à des **plans d'action d'économies** d'énergie dans chacune des communes accompagnées et à des actions concrètes entraînant une baisse des consommations d'énergie
- En fonction de l'avancée des dossiers des adhérents actuels, il est imaginé de pouvoir en intégrer 3 supplémentaires d'ici la fin 2022, pour passer à **25 adhérents**
- Le Pays du Lunévillois fait partie des lauréats sur le programme ACTEE SEQUOIA 2 porté par la FNCCR, ce qui représente l'opportunité de 67000eur d'aides sur des études et de la maîtrise d'œuvre pour les communes du territoire, aides inédites valables uniquement en 2022.

- ⇒ des marchés pour les professionnels du territoire (architectes et bureaux d'étude)
 - ⇒ + un chiffrage des travaux et des gains énergétiques et environnementaux pour monter les dossiers de subvention et promouvoir la rénovation performante
 - ⇒ + un coup de pouce financier pour les communes du Lunévillois qui s'entourent d'experts et visent des rénovations exemplaires
 - ⇒ + de nouveaux exemples à suivre sur le territoire
- En complément de cette opération ACTEE, les actions d'animation vont se poursuivre : webinaires, visites de chantiers ou de réalisations, diffusion d'informations aux adhérents...

MAISON DU TOURISME

Il est rappelé que la Maison du Tourisme fonctionne sur le principe de mission déléguée par les Communautés de Communes qui conservent pleinement leur compétence. A ce jour, quatre bureaux d'information touristique accueillent le public physiquement, par téléphone ou par mail: deux toute l'année et deux saisonniers.

Des conventions pluriannuelles sont signées avec la CCTLB, la CCVP et l'association Val de Mortagne qui précisent les modalités de participation financière de la Maison du Tourisme auprès des propriétaires, locataires ou gestionnaires de ces lieux d'accueil. Ainsi, le budget de la Maison du Tourisme prend à sa charge les frais de loyer et de charges à hauteur de 40% pour les Bureaux de Lunéville et Baccarat loués par la CCTLB et verse à la CCVP et à l'association Val de Mortagne une compensation au prorata des jours d'ouverture.

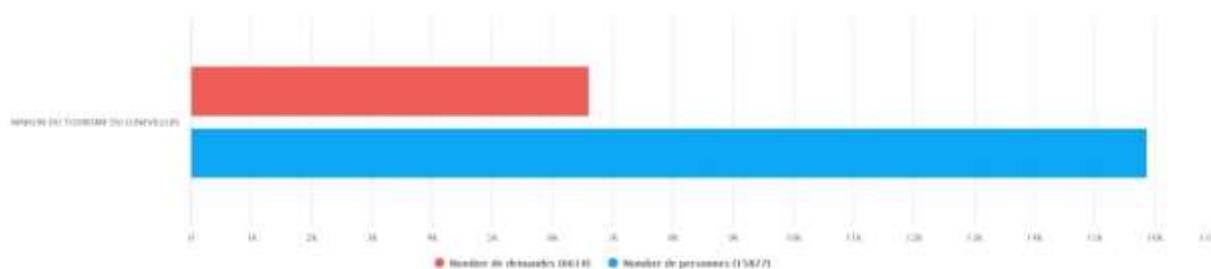
L'équipe de conseillers en séjour est mise à disposition gracieusement par les Communautés de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et de Vezouze en Piémont et par l'association Val de Mortagne.

La Maison du Tourisme rembourse le temps consacré à la promotion du territoire à l'occasion des participations à des salons touristiques ou lors des accueils hebdomadaires à Center Parc.

Activités 2021 :

Fréquentation :

Tout comme en 2020, la crise sanitaire a fortement impacté l'année 2021. Malgré des périodes de confinements moins longues et la création du Pass Sanitaire, la fréquentation des accueils n'a progressé que de 2% (**17159 en 2021** pour **16848 en 2020**).



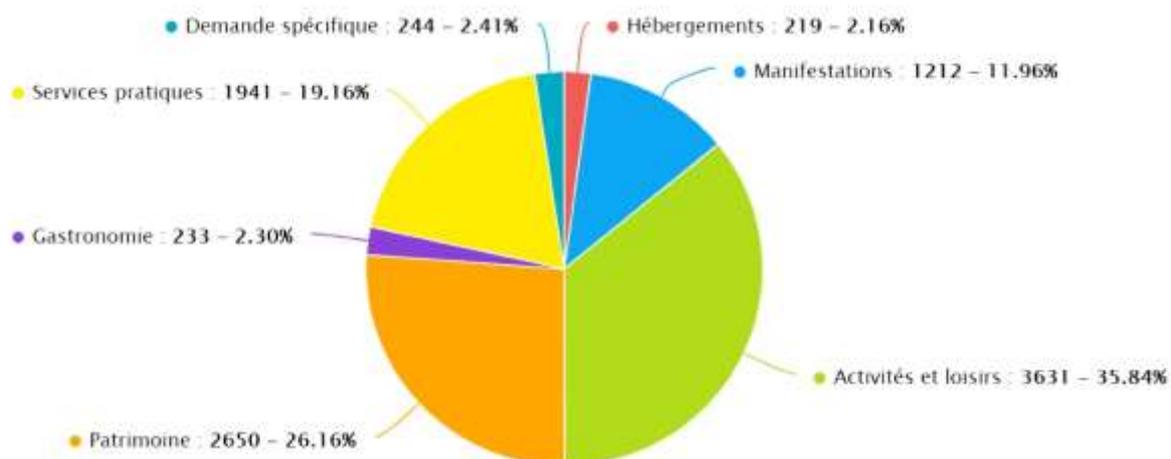
Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette faible reprise.

- Les conditions météorologiques sur la saison estivale (Pour Magnière et la Maison de la Forêt).
- Une clientèle étrangère quasi absente
- L'inquiétude face à la progression du variant Delta
- La difficulté à recevoir des groupes

Le tableau ci-dessous permet de suivre l'évolution au fil des années et les effets de cette crise sur la fréquentation.

	Lunéville	Baccarat	Maison de la Forêt	Magnières	Total
2015	10497	10687			21184
2016	11672	7952	1121		20745
2017	11 122	8511	3266		22 899
2018	10 192	6322	3606	7788	27 908
2019	10201	8410	4427	7010	30048
2020	3302	3832	2496	7218	16848
2021	3986	3693	3621	5859	17159
Total	60972	49407	18537	27875	156791

Durant l'année 2021, les demandes des clients ont portés vers les **thématiques** quantifiées ci-dessous. A noter la faible demande en matière d'hébergement (2%) alors que le taux de remplissage de ceux-ci a été satisfaisant. Ceci qui traduit une tendance amorcée maintenant depuis quelques années déjà, à savoir le fait que les visiteurs réservent désormais en direct sans passer par les organismes de tourisme.



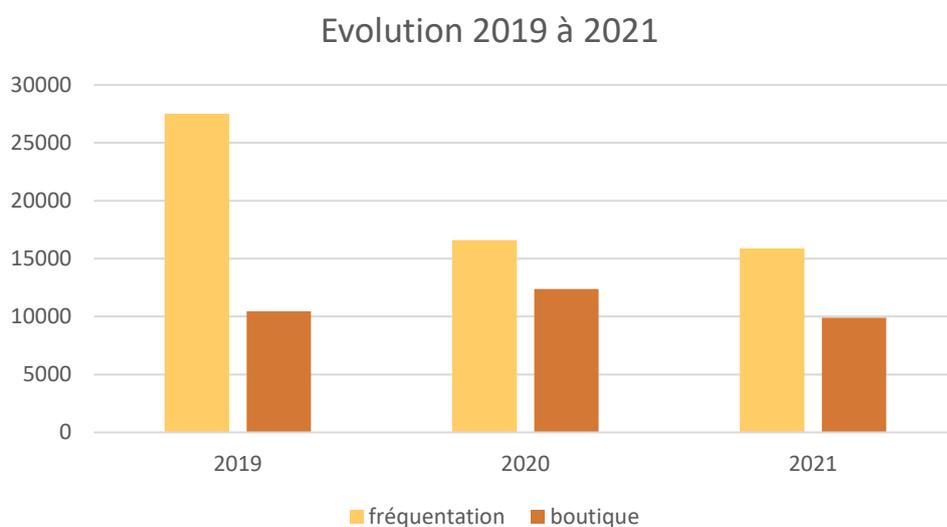
Activité groupes :

Concernant l'activité accueil de groupes, près de 40 groupes ont pu être pris en charge en 2021 (contre 18 en 2020) avec notamment le constat d'une belle reprise en arrière-saison. Mais cela reste très loin de 2019 où c'est près de 200 groupes qui avaient été pris en charge par la Maison du Tourisme.

GROUPES	Janvier- octobre 2021	Janvier- octobre 2020	Janvier- octobre 2019
Nbre de participants	876 pers	304	5 468
Nbre de groupes	33 groupes	13	158
Temps guidage	53h	40h	299h
Chiffre d'affaires*	14 873,57 €	11 939,71 €	61 357,22 €
Groupes scolaires	5	5	35

Boutique :

La boutique a quant à elle relativement bien fonctionné avec une augmentation du panier moyen. Moins de monde mais quasiment autant d'achats boutiques qu'en 2019, ce qu'est la tendance générale pour 2021.



Promotion

Du point de vue des opérations de promotion, celles-ci ont été elles aussi très réduites du fait des restrictions sanitaires. La Lorraine est Formidable a néanmoins pu se dérouler et a été un franc succès. La Maison du Tourisme avait mis à disposition des acteurs touristiques du territoire Lunévillois son stand de 150 m². Ces derniers ont grandement apprécié cet espace de visibilité auprès du grand public. Autre opération, Stan Elevage a quant à elle été nettement moins un succès pour notre stand qui n'a que faiblement fonctionné face à un public local venu pour d'autres découvertes que celles touristiques.

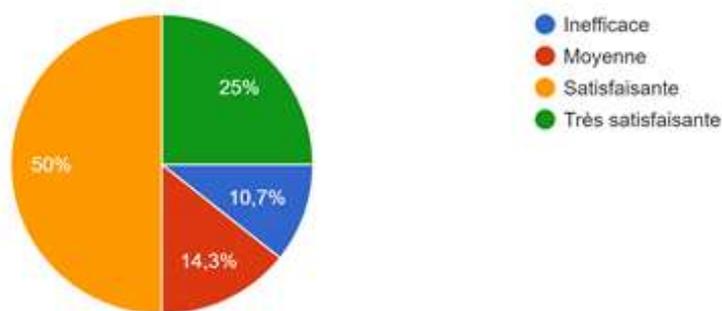


Questionnaires socio-professionnels :

Un questionnaire numérique a été adressé fin 2021 à tous les acteurs touristiques du Lunévillois. Les retours ont permis de conforter le niveau de qualité de l'accueil prodigué dans les différents lieux mais aussi de mettre en avant quelques points sur lesquels progresser comme la communication, la commercialisation mais aussi renforcer les liens entre la MDT et les acteurs du territoire.

Comment jugez-vous l'action de la Maison du Tourisme dans son ensemble ?

28 réponses



Communication :

Numérique :

L'activité 2021 ayant repris avec bon nombre d'incertitudes, l'accent a été mis sur une promotion privilégiant le numérique au papier.

En effet, le numérique n'a quant à lui pas été perturbé avec l'envoi régulier des newsletters (**35 newsletters envoyées à plus de 1200 abonnés**), guides de manifestations et nouveautés 2021 et la mise en forme et l'envoi du bimestriel **Actu'L** qui reprend les atouts du territoire tout en mettant en valeur les partenaires de la Maison du Tourisme.

A noter également la présence sur **Facebook** avec plus de 4 publications par semaine.

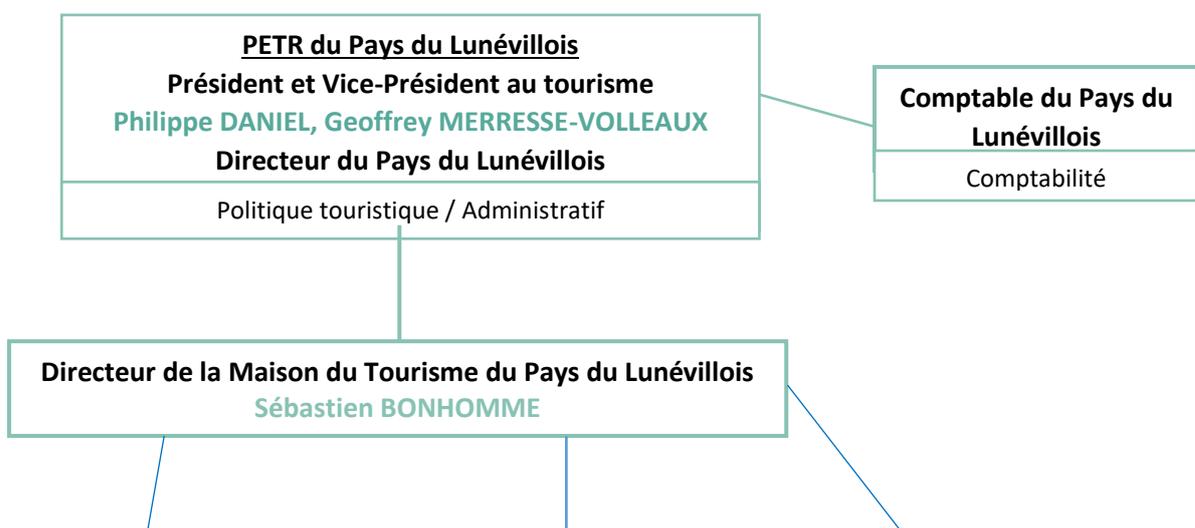


Radios :

L'activité sur les ondes n'a pas été perturbée également avec près de 100 passages sur RCM, France Bleu Sud Lorraine ou encore RCF. Ceux-ci ont permis de mettre en avant sites touristiques et manifestations du territoire.

Organisation :

Suite au départ de la Directrice Florence DUPONT-COLIN, l'organisation interne de la structure a été revue comme suit :



Référents
Promotion numérique
Alice LAMBERT (Sitlor)
Ludovic MARBACHE
(Sitlor)
(+0.2 animation Musée des Sources
d'hercule)
Amandine VOISIN
(Henoo)

Responsable
Commercialisation
Groupe, Devis et
Facturation
Céline RODRIGUES 1ETP

Conseillère en
communication
Séverine JACQUOT 0,3ETP

Conseillers en séjour trilingue
Alice LAMBERT
Amandine VOISIN
Ludovic MARBACHE
Céline RODRIGUES
Jacqueline TITSAOUI (CCVP),
Marie-Claire PRECHEUR (Val
de Mortagne) et saisonniers

Guides
Alice LAMBERT,
Amandine VOISIN,
Ludovic MARBACHE et
Prestataires extérieurs

REVUE DE PRESSE

Franconville En voiture Lulu

Après avoir été hors-service suite à un problème sur l'ouverture du coffre **sécurisé** qui délivrait la clé, la voiture **Lulu** est à nouveau disponible en autopartage.

Après inscription sur le site www.lulu-autopartage.fr, vous pourrez réserver et utiliser Lulu. Un livret explicatif sur le fonctionnement complet et sur les tarifs est disponible en mairie.

Franconville

Lunéville-bassin

Edition Luneville



<https://cdn-s-www.estrepubicain.fr/images/FCF9515B-9EDC-4B58-99EA-CF906568343A/FB1200/photo-1610471039.jpg>



Lunéville Au cœur des premières vaccinations au Réservoir

La salle du Réservoir est depuis ce lundi 18 janvier 2021 le premier centre de vaccination du Lunévillois dédié au « grand public ». Les personnes de 75 ans et plus, préalablement inscrites, peuvent s'y rendre du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Nous avons suivi les premiers volontaires alors que les quinze prochains jours, au moins, affichent complet.

Vu 3 fois

« C'est ma fille qui a pris rendez-vous pour moi sur Doctolib samedi après-midi. Elle m'a prévenue que je devais être à la salle avant 14 h ce lundi ». Venue de Anthelupt avec une bonne marge sur l'horaire prévu, Monique Ragon, 80 ans, ne pensait pas être au cœur de toutes les attentions à son arrivée au Réservoir. Pourtant, elle allait être la première habitante du Lunévillois, hors professionnels de santé et résidents en EHPAD, à recevoir une dose du vaccin Pfizer-BioNTech. « Je n'attendais que ça. Il n'y a pas à se torturer l'esprit. Il faut le faire pour avancer ».

Où et comment se faire vacciner en Lorraine ?

Sortie de son entretien pré vaccinal, l'octogénaire est conduite vers le box de vaccination pour être prise en charge par une infirmière au geste délicat. Même pas mal ! « Demain, vous aurez peut-être une petite douleur au point d'injection, mais c'est tout », lui explique un soignant dans l'espace d'observation. Monique y restera quinze minutes, sereine. « Je l'ai fait pour moi et pour ma famille. Désormais, je suis soulagée, j'espère voir mon horizon se dégager ».

Une génération qui a confiance dans les vaccins

Pour le docteur Sébastien Doerper, chef de service au centre hospitalier en charge d'organiser la journée, pas de doute : « cette génération des plus de 75 ans a foncièrement confiance dans les vaccins et peur de cette maladie. Ils ont compris que se faire vacciner, c'est le seul moyen de s'en sortir. C'est plein de bon sens ».

Derrière Monique, les volontaires arrivent au rythme de douze toutes les heures. Au centre de la salle, de nombreux acteurs du territoire œuvrant dans le cadre du contrat de santé du Pays du Lunévillois n'auraient pour rien au monde manqué l'événement. Un médecin les rappelant même à l'ordre pour les faire respecter une certaine distanciation.

Quant aux politiques du territoire, ils ne cachaient pas « leur déception » de voir la Métropole de Nancy jouer « en solo » cette campagne de vaccination. Et d'insister sur leur combat ayant permis à Lunéville d'être une des deux seules autres communes du département à ouvrir son centre de vaccination en ce dé-

but de semaine.

Liste complémentaire

Loïn de ces polémiques, Marcel et Claudette, 80 ans et 81 ans, étaient venus de Blainville-sur-l'Eau sans rendez-vous. « Au téléphone, on nous a dit que c'était complet sur les quinze prochains jours. On est venu voir au cas où... ». Chargée de l'accueil, une bénévole de la Croix-Rouge prend leur numéro de téléphone. « Si quelqu'un ne vient pas cet après-midi, on vous appellera ».

En effet, pas question de gâcher la moindre goutte du précieux liquide. Monique, elle, reviendra au Réservoir dans 21 jours pour recevoir sa seconde injection. À condition que l'approvisionnement en flux tendu du vaccin soit assuré comme prévu.

Lunéville-ville

Edition Luneville



<https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/BF49C3B7-C851-42D9-B10A-86C26E78E8B7/FB1200/photo-1610991370.jpg>

Sereine et impatiente, Monique Ragon, 80 ans, a lancé la campagne de vaccination pour les plus de 75 ans sur le Lunévillois. Photo ER /Xavier COLLIN

par Didier Humbert



Prescri'mouv : l'activité physique comme prescription médicale

Proposer aux patients la pratique d'activités physiques ou sportives adaptées afin d'améliorer leur santé et leur condition physique en toute sécurité dans des structures labellisées : tel est l'objectif du dispositif Prescri'mouv qui a fait son apparition au complexe Berte cette année.

« Bouger plus pour vivre mieux », voilà le leitmotiv du dispositif de sport Prescri'mouv, proposé depuis quelques semaines au complexe sportif Charles-Berte. Action régionale, pilotée par l'Agence régionale de santé (ARS), en partenariat avec le Contrat local de santé du Pays du Lunévillois - la Ville met à disposition une salle-, elle a pour objectif d'améliorer la santé et la condition physique de patients adultes atteints d'affections de longue durée (ALD) : diabète, cancers, maladie coronaire stabilisée, arthrite des membres inférieurs, broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), ou bien encore obésité.

Des activités et un accompagnement adaptés

Pour y parvenir, Prescri'mouv propose différentes activités dans des structures labellisées, directement prescrites par les médecins traitants. Après un premier bilan effectué auprès d'un professionnel pour définir

les aptitudes de chaque patient, celui-ci est orienté vers une pratique adaptée à son état de santé.

L'objectif est double : mettre en place un suivi des patients réalisé par des professionnels formés, et proposer une offre d'activité physique adaptée en proximité, à moins de 50 mn du lieu d'habitation des patients.

« Une belle opportunité » pour Sylvie, venue de Fraimbois pour suivre sa 5^e séance sur les huit prévues au programme. Conseillée individuellement par Anthony, enseignant en activité physique adaptée, la septuagénaire enchaîne les pas de danse sur l'échelle d'agilité. Victime d'un cancer il y a sept ans, la septuagénaire savoure. « Ça me fait un bien fou. Je restais enfermée chez moi, sans rien

faire. Ici, je retrouve des activités physiques et de la convivialité. En ce

moment, c'est presque du luxe »

Les médecins au cœur du dispositif

L'ensemble de la démarche est organisé afin de permettre au médecin d'accompagner son patient vers un mode de vie physiquement actif et en sécurité : amélioration de la qualité de vie et de la condition physique, réduction de facteurs de risque, estime de soi autant de bienfaits obtenus grâce au dispositif Prescri'mouv. Alors, parlez-en à votre médecin traitant ! •



Prescri'Mouv pour retrouver la forme.
Photo ER/Didier HUMBERT

par Didier Humbert

Site : <https://www.prescri-mouv-grandest.fr/>

Parution : Quotidienne





« Soyez fiers de vivre dans une si belle région ! »

Gautier Tack, originaire de Dunkerque, et Amandine Voisin, valencienne, ont, depuis bientôt trois ans, élu domicile à Blâmont, à mi-chemin entre la Maison de la forêt à Saint-Sauveur, où Gautier est animateur, et l'office de tourisme de Lunéville où Amandine est guide conseillère touristique.

Titulaires tous les deux d'une licence en langue étrangère appliquée (anglais-espagnol), le jeune couple a débarqué en Lorraine en postulant pour un emploi et ils ont été recrutés le même jour dans une région inconnue et dans laquelle Amandine ne voulait pas venir. « Je ne parle pas l'allemand et je pensais que ce serait un handicap ici dans le tourisme. »

Quant à Gautier, il croyait « ne pas pouvoir vivre loin de la mer ». Et pourtant ! « Nous qui venions du plat pays plus urbain, nous avons découvert ici le relief et les petits villages ruraux. Et c'est magnifique », disent-ils de concert.

Des lieux magiques dans le Lunévillois

« Quand je croise un chevreuil ou un renard le matin en allant au boulot, je m'émerveille toujours », dit Gautier qui, à force de parcourir en trail ou en randonnée le Piémont vosgien, connaît déjà mieux le secteur que certains habitants du territoire. Le Coquin, le Donon, le lac de la Maix, Bures, Pierre-Percée, la forêt de Parroy... sont, pour les deux chtis, des lieux magiques et « sur tout le Luné-

villois, il y en a bien d'autres ».

Depuis qu'ils ont aussi randonnée sur les crêtes vosgiennes et les contreforts du Piémont, les nordistes ne peuvent plus se passer de la montagne et de la campagne et ils en sont devenus les premiers ambassadeurs touristiques.

Développer la mobilité

Les recruteurs de la CCVP et du Pays lunévillois ont eu le nez creux en embauchant ces deux-là. « Bien sûr, la situation économique n'est pas des plus florissantes, mais les gens d'ici n'ont pas assez conscience de la beauté de leur cadre de vie », dit Gautier, tandis qu'Amandine insiste sur « la nécessité de développer la mobilité pour pouvoir plus facilement parcourir ».

Le château de Lunéville et le cristal de Baccarat sont des atouts maîtres, mais il y a tellement de belles choses à découvrir aussi dans le Lunévillois : les villages, le patrimoine, les musées et « les gens qui sont ouverts, sincères et humains ».

Plus de photos sur estrepublcain.fr

Les richesses de la vie associative

« La Maison de la forêt ne serait rien sans tous les bénévoles qui veulent la faire connaître, la rendre accessible à tous, la valoriser », dit Gautier, admiratif aussi devant la Faye, le festival d'humour de Montreux ou la fête multi-époques. •



Gautier et Amandine en randonnée dans le Piémont vosgien.



Gautier et Amandine au bord du lac de la Maix. Photo ER





Une consultation « Souffrance et travail » au centre hospitalier

La consultation « Souffrance et travail » qui vient d'ouvrir au centre hospitalier est réservée aux habitants du pays du Lunévillois ou à ceux qui y travaillent. Les personnes peuvent prendre rendez-vous directement ou être dirigées vers ce service par leur médecin traitant ou un autre professionnel.

Médecins généralistes, assistantes sociales, agents de Pôle emploi... La demande était récurrente dans le Lunévillois pour prendre en charge spécifiquement les problèmes de souffrance psychique ou physique liée au travail. L'idée née en 2017 de créer une structure spécifique autour de la problématique santé et travail vient de se concrétiser avec l'ouverture de consultations « souffrance et travail » dans les locaux du centre hospitalier, en partenariat avec le Centre Psychothérapique de Nancy et le Pays du Lunévillois, dans le cadre du contrat local de santé.

Pourquoi

« La particularité de ces consultations est que l'on aborde avec la personne son travail, son travail réel et comment cela se passait en amont de la période difficile, quand elle avait une dynamique positive », explique le Dr Léonard qui coordonne ce service. « Cela lui permet de prendre du recul. Et nous, nous allons essayer de comprendre ce qui s'est passé, comment cela a basculé. La souffrance peut s'exprimer de façon psychique ou physique. On questionne d'abord le travail, la santé vient après. On va retravailler le lien pour amener la personne à se reconstruire et à l'ame-

ner vers un projet professionnel. »

Pour qui

Depuis mi-mars, les personnes qui habitent ou travaillent dans l'une des communes du Pays du Lunévillois peuvent prendre rendez-vous au centre hospitalier (celles hors secteur seront orientées vers d'autres structures de leur secteur). Des personnes qui travaillent ou qui sont en recherche d'emploi, quel que soit leur statut : salarié du privé, agent de la fonction publique, indépendant, professionnel libéral...

Comment

« Leur médecin ou le centre médico-psychologique les orientent vers nous, ou elles peuvent nous contacter directement », explique le Dr Léonard, médecin du travail, psychologue du travail et coordinateur de ce service composé également de deux psychologues spécialisées en psychodynamique du travail et d'une secrétaire. « La secrétaire leur posera des questions. Ensuite, je déterminerai la prise en charge. »

Le but de cette nouvelle offre de soins est de proposer une logique de parcours de soins spécifiques centrée sur la dimension du travail. Selon les

situations, ces consultations déboucheront sur des conseils adaptés et/ou des orientations vers une structure de soins, sociale, médico-sociale, juridique, d'insertion professionnelle ou de maintien dans l'emploi etc. •



L'équipe de la consultation « Souffrance et travail » (de gauche à droite) Soline Duchesne, secrétaire, Dominique Billot et Estelle Retourney, psychologues et le Dr Martine Léonard, médecin coordinateur. Photo ER / DR

par Corinne Chabeuf

La prise de rendez-vous se fait en appelant le 03. 85. 76. 15. 64. du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30, mail: cst@ch-luneville.fr. Les consultations se déroulent le lundi, mercredi et vendredi matin au 1er étage du Cloître de l'hôpital de Lunéville (bâtiment Gallé).



La « Lulu », voiture en autopartage, est attendue avenue Schoumacher

Les voitures en autopartage « Lulu » sont arrivées dans plusieurs communes de la communauté de communes du Territoire de Lunéville à Bacarat. Jolivet attend la sienne. Elle sera stationnée avenue Schoumacher où la borne électrique est déjà installée.

Cela fera bientôt un an que les premières « Lulu », voitures en autopartage, sont arrivées dans plusieurs communes de la CCTLB.

Avec le confinement de mars 2020 et le report des élections, le dossier concernant son attribution n'avait pas été bouclé à Jolivet. Depuis, le dossier a été finalisé et aujourd'hui la municipalité attend avec impatience la « Lulu ».

Dans l'attente de la livraison

L'emplacement a été choisi avenue Schoumacher. La borne électrique vient d'être installée. Il reste encore à réaliser la plateforme de stationnement du véhicule. Une fois celle-ci réalisée, la voiture pourra être livrée. Mais avec les dernières décisions prises par le gouvernement de confiner à nouveau la population, la municipalité pense que la livraison va prendre plus de temps que prévu.

L'utilisation

Pour réserver, il suffira de s'inscrire en ligne. Tout sera compris dans le prix : la location, l'assurance, l'entretien et le nettoyage. La « Lulu » est un véritable atout pour la mobilité des habitants de Jolivet ne possédant pas de véhicules ou ayant besoin momentanément d'un véhicule.

Un abonnement multiconducteur

Le Pays du Lunévillois et la CCTLB proposent aux municipalités des communes dotées de la « Lulu » un abonnement à prix réduit pour l'utilisation de la voiture pour des raisons administratives.

La municipalité, après l'avis favorable de la commission des finances, a décidé de prendre un abonnement multiconducteur pour l'utilisation du véhicule intercommunal. Les bénéficiaires seront le maire, Serge Desclé, les adjoints et le personnel communal. Le coût de cet abonnement est de 10 € par mois pour 20 heures d'utilisation.



DE LUNÉVILLE À BACCARAT—JOLIVET

La voiture en autopartage est attendue avenue Schoumacher

Les voitures en autopartage « Lulu » sont arrivées dans plusieurs communes de la communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat. Jolivet attend la sienne. Oui sera stationnée avenue Schoumacher où la borne électrique est déjà installée.

Cela fera bientôt un an que les premières « Lulu », voitures en autopartage, sont arrivées dans plusieurs communes de la CCTLB.

Avec le confinement de mars 2020 et le report des élections, le dossier concernant son attribution n'avait pas été bouclé à Jolivet. Depuis, le dossier a été finalisé et aujourd'hui la municipalité attend avec impatience la « Lulu ».

Dans l'attente de la livraison

L'emplacement a été choisi avenue Schoumacher. La borne électrique vient d'être installée. Il reste encore à réaliser la plateforme de stationnement du véhicule. Une fois celle-ci réalisée, la voiture pourra être livrée. Mais avec les dernières décisions prises par le gouvernement de

confiner à nouveau la population, la municipalité pense que la livraison va prendre plus de temps que prévu.

L'utilisation

Pour réserver, il suffira de s'inscrire en ligne. Tout sera compris dans le prix : la location, l'assurance, l'entretien et le nettoyage. La « Lulu » est un véritable atout pour la mobilité des habitants de Jolivet ne possédant pas de véhicules ou ayant besoin momentanément d'un véhicule.

Un abonnement multiconducteur

Le Pays du Lunévillois et la CCTLB proposent aux municipalités des communes dotées de la « Lulu » un abonnement à prix réduit pour l'utilisation de la voiture pour des raisons administratives.

La municipalité, après l'avis favorable de la commission des finances, a décidé de prendre un abonnement multiconducteur pour l'utilisation du véhicule intercommunal. Les bénéficiaires seront le maire, Serge Descle, les adjoints et le personnel communal. Le coût de cet abonnement est de 10 € par mois pour 20 heures d'utilisation. •



La borne électrique vient d'être installée, reste à réaliser la plateforme de stationnement et la « Lulu » pourra être livrée. Photo ER





La mobilité douce en réflexion élaboration d'un schéma cyclable

ngagée depuis plusieurs années W déjà sur le territoire de Vezouze en Piémont, la réflexion sur la mobilité intra et extraterritoriale va s'enrichir prochainement d'un volet mobilité douce à l'initiative du Pays Lunévillois qui en a la compétence.

Le Pays a, en effet, lancé une étude ayant pour objectif l'élaboration d'un schéma cyclable permettant de partager une stratégie coordonnée des quatre EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale). Intermodalité, rabattement, tourisme, usage scolaire, équipements nécessaires à l'échelle du Pays fi-

gurent, notamment, parmi les thèmes de coopération jugés pertinents à l'échelle de l'arrondissement.

Un groupe de travail créé

Pour bien calibrer le cahier des charges de cette étude, un groupe de travail constitué d'élus particulièrement intéressés par la thématique des déplacements doux doit être créé dans les prochains jours.

Une première réunion en visio est prévue le lundi 3 mai à 18 h à l'adresse suivante: secretariat@pays-lunevillois.com. Elle de-

vrait permettre de dégager les premières orientations à mettre en place. •



Depuis plusieurs années déjà, des circuits peu fréquentés sont conseillés aux cyclistes dans le Blâmontois.



Xermaménil Covid-19 : un véhicule en autopartage pour se rendre au centre de vaccination

Sept personnes avaient répondu à l'appel lancé par la commune en ce début d'année concernant la vaccination.

Après une première injection faite le 1^{er} avril, la seconde a eu lieu le 23 avril dernier. Ce second déplacement a été l'occasion de faire découvrir "Lulu" (véhicule électrique en autopartage disponible devant la mairie) pour se rendre au centre de vaccination à Lunéville.



<https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/1f2d2998-45cb-4a1f-8fd2-23e3f44cc99a/fb1200/photo-1620323257.jpg>



Lunéville Les "écoacteurs" du territoire rendent la transition écologique ludique et à la portée de tous

Les « Ecoacteurs » du Lunévillois vont essayer de toucher un maximum d'habitants en s'affichant et en proposant du 9 au 12 juin des animations devant et dans la galerie marchande de Cora. Tous sur le thème de la transition écologique. Dans le même temps, le projet des écoliers de Moncel sera présenté.

11 Vu 3 fois

Ils ont tous en commun de vouloir agir pour la transition écologique. Que ce soit en recyclant des objets, en proposant des moyens de déplacement moins polluants, en donnant une seconde vie aux déchets... Le temps de quatre jours, ceux qui se sont regroupés sous la dénomination d'Ecoacteurs du Lunévillois, vont se retrouver dans la galerie marchande de Cora, à Moncel-lès-Lunéville, avec un temps fort chaque jour, une exposition permanente des usages recyclés des écoliers de Moncel, la présentation des différents Ecoacteurs... « C'est le lieu qui nous permettra de toucher un maximum de personnes et tous les publics... qu'on ne rencontrera peut-être jamais sur nos stands. La transition écologique peut être vue comme élitiste. Beaucoup d'habitants ne connaissent pas les compétences de chaque institution et association », explique Amandine, l'un des ambassadeurs du tri de Vœlva.

A lire aussi

Dans le temple de la consommation

Pas de semaine du développement durable en juin cette année : elle est reportée en septembre. Avant les vacances, pour redonner de bonnes habitudes, après le confinement, tous ces acteurs vont se relayer. Avec un atelier pour faire ses produits ménagers maison, avec l'Eco apart, des explications pour isoler sa maison avec la CCTLR, la présentation en détail de la Lulu, la voiture électrique en autopartage sur le territoire de la CCTLR, et des Vélo's cool, le moyen de réduire ses déchets avec les ambassadeurs du tri qui proposera des smoothies fabriqués dans le vélo smoothie avec des fruits invendables... Le tout dans la galerie marchande et devant Cora. « Un hyper, c'est un temple de la consommation, mais on peut aussi y trouver des articles pour avoir une démarche environnementale comme ici : des produits en vrac, les produits de base pour faire ses produits ménagers... »

Ces journées seront aussi l'occasion de découvrir les drôles de sculptures créées par les écoliers de Moncel-lès-Lunéville, qui ont travaillé sur le tri, le recyclage avec l'association Recyclun'et les ambassadeurs du tri.



<https://cdn-s-www.estrepubicain.fr/images/1f82881e-861a-4f94-8858-80978ADE5050/F81200/photo-1622824604.jpg>

par Corinne Chabeuf

Santé

Inédit en Meurthe-et-Moselle : une cabine de téléconsultation ouvre dans le Lunévillois

La Maison hospitalière de Baccarat (MHB) ayant mis à disposition des locaux pour l'installation d'une cabine de télémédecine, le directeur de l'établissement, Abdeljalil Chaari, a reçu des professionnels de santé du secteur pour faire une démonstration.

Par L'Est Républicain - Hier à 11:59 | mis à jour hier à 15:33 - Temps de lecture : 2 min



Des explications très instructives ont été données aux professionnels de santé.

Une dizaine de personnes étaient présentes pour écouter les explications de Raphaëlle Rein, chargée de mission auprès de la société H4 D, créatrice de cette cabine de télémédecine, soutenue par Jacques Hubert, directeur de la stratégie médicale au sein de l'hôpital de Lunéville. Ils ont donné de nombreuses explications sur le

fonctionnement de l'appareil qui offre de multiples possibilités en matière de diagnostics, pouvant être réalisés à distance par des médecins généralistes et spécialistes.

« Désormais, si votre médecin généraliste est indisponible, sans quitter la localité, vous pourrez avoir une consultation auprès d'un autre médecin généraliste, et même d'un médecin spécialiste si nécessaire », ont-ils dit, en présentant différents éléments comme un otoscope, dermatoscope, spéculum...

Concernant l'accompagnement des patients lors de la téléconsultation, il est fait par des référents. Actuellement, ce sont de jeunes étudiants en médecine, mais cela évoluera. Selon le taux de fréquentation, il pourrait y être affecté un agent en permanence, c'est à l'étude.

Seule cabine du Lunévillois

Pour Guillaume Cornil, le directeur du Pays du Lunévillois, porteur du projet, « il n'est pas question de faire concurrence aux médecins mais, surtout, de pallier aux déserts médicaux », ce que confirme Murielle Griffoul, vice-présidente du pays du Lunévillois en charge du contrat local de santé, et Isabelle Bachelier, chargée de mission pour le CLS, lesquelles montrent tout le confort apporté par la téléconsultation, notamment pour les personnes âgées et, en particulier, les plus fragiles comme celles de la MHB, et d'autres toujours chez elles, fatiguées par les déplacements.

« Les premières cabines de télémédecine ont été mises en place à Paris en 2015 et, depuis avril de cette année, celle de la MHB est opérationnelle », indique Guillaume Cornil, précisant : « En Meurthe-et-Moselle, le Lunévillois est le seul endroit à en avoir une. »

Pour prendre rendez-vous, il suffit de se rendre sur le site [imediens.com](https://www.imedians.com) avec le code MHB726. Lors du rendez-vous, pour s'identifier, se munir de sa carte vitale. Cabine de télémédecine : 2 avenue de Lachapelle, entrée côté place du Général Leclerc.



Comité de pôle du Pays du Lunévillois : un PTRTE passé au forceps

Le comité de pôle du Pays du Lunévillois a eu lieu à l'espace Mansuy avec 18 points à l'ordre du jour.

Le président du Pays, Daniel Philippe, a salué l'arrivée du nouveau directeur, Guillaume Cornil, et le départ d'Odile Begorre.

Signature du PTRTE ce jour

Un point a cristallisé le débat pendant plus de 2 h, la signature le 29 juin du Pacte Territorial de Relance et de Transition Écologique avec l'état (PTRTE). Sa mise en place a débuté fin 2019 avec la signature du pacte territorial Grand Est et doit se clôturer le 29 juin avec la signature du PTRTE en présence de la ministre, Jacqueline Gourault.

L'objectif du PTRTE ? Une volonté de simplification, d'efficacité et d'accompagnement sur-mesure, au service des projets des territoires pour une relance durable. Les trois grands axes sont : la transition énergétique

et écologique, la cohésion territoriale et coopérations, et l'économie plurielle ancrée dans les territoires. On retrouve aussi en axes transversaux : le déploiement des usages du numérique, les synergies inter-territoires et interrégionales et dynamiques transfrontalières.

La problématique rencontrée lors du débat a été la méthode et le contenu du document servant de contrat entre tous les acteurs, devant être signé le 29 juin, après obtention du vote des membres du comité syndical à la majorité. Un accord de principe a fait presque l'unanimité : il ne faut pas rester sur le quai de la gare et prendre le train en marche.

Les avis divergent

Deux visions se sont opposées. Pour Philippe Arnoult, le document ne peut pas être signé en l'état. « En tant que président de Com'com, je n'ai pas été associé aux travaux, un manque de temps et de délais pour faire remonter les projets du terri-

toire, l'impression que l'on nous impose les choses par le haut extrêmement attristant. »

Pour Daniel Philippe : « Tout ce que j'avais la possibilité de faire a été réalisé en amont avec l'envoi d'un document de travail aux présidents de Com'com, la mise en place de 2 copils pour établir le document qui va servir de contrat et une frustration : le manque de temps dû au timing imposé et des contraintes sanitaires qui ont biaisé le jeu démocratique. »

Pour Jacques Lamblin : « Cette période compliquée nous a bousculés, il faut trouver un compromis pour ne pas voir passer le train. Après, ce sera trop tard. »

Sur proposition de Bernard Muller, une motion a été ajoutée : « Dans l'attente de finaliser son projet de territoire, le conseil syndical se réserve la possibilité d'amendes le présent document dès son approbation. » •





Les collectivités à la relance avec l'État

« Depuis le début de la crise sanitaire, 630 MC sont allés à la Métropole du Grand Nancy pour les divers projets qu'elle porte. » Et ce n'est pas fini selon Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales, qui était de passage ce mardi à Nancy.

Relance et transition écologique

La représentante du Gouvernement est en effet venue assurer diverses collectivités du soutien financier de l'État jusqu'en 2026, dans le cadre du plan de relance.

Le Grand Nancy, représenté par son président Mathieu Klein, a d'abord signé le protocole d'intention qui préfigure (officiellement à l'automne) le CTRTE : ce contrat territorial de relance et de transition éco-

logique, déterminera les aides financières de l'État pour les grands projets métropolitains (transport, urbanisme, université...).

Dans la foulée, cinq « pactes » territoriaux de relance et transition écologique ont également été signés pour les intercommunalités de Sel et Vermois, des Terres de Lorraine, d'Orne Lorraine Confluences, du Pays du Lunévillois, et pour la communauté d'agglomération de Longwy. •



Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales. Photo ER /Cédric JACOUOT
Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Photo ER /Cédric JACOUOT





LE LUNÉVILLOIS—GIRIVILLER

Le village des confitures mise sur l'option tourisme

Afin de développer son attractivité, le village des confitures a lancé des circuits vélo. Ils sont désormais accessibles pour découvrir fontaines et lavoirs des villages environnants. Une belle façon d'allier sport détente et patrimoine.

Résolument déterminé à promouvoir les atouts du milieu rural, le maire, Francis Roch et son conseil municipal, misent sur son attrait touristique à portée de tous. Dernière initiative en date, le jour de la Fête nationale, a été dévoilé un panneau reprenant des itinéraires à parcourir en rase campagne autour des fontaines et lavoirs, au départ du village.

« Giriviller le centre du monde » ironisait le maire devant la population, avant d'expliquer le concept mis au point. « Ce sont 4 circuits à parcourir à vélo, ou par d'autres moyens de locomotion doux, de difficultés variables, deux parcours bleus et deux rouges. Si nos villages ne possèdent pas forcément un riche patrimoine, ils ont cependant de nombreux atouts intéressants. Pour faciliter les déplacements, nous mettons à disposition 11 VTT de toutes tailles et 3 vélos à assistance électrique, dont un offert par le Pays lunévillois en vertu de sa politique de déplacements doux. Les vélos sont aussi accessibles pour d'autres déplacements personnels. »

Situé au cœur du village, à deux pas de l'abri qui met à disposition des habitants des livres en accès libre, et maintenant d'un damier et ses pions, le panneau, conçu par Francis Roch lui-même, est installé à l'entrée du chemin du ruisseau de la Malmaison, d'où on peut accéder, 1 500 m plus loin, à l'original arboretum vers Es-

sey—la—Côte, autre atout touristique. Ouand on sait que le village dispose d'un gîte rural, et bientôt d'un second, qu'il est éligible à une fleur, délivrée à l'échelon Grand Est, son option accueil et tourisme est assumée.

Pour poursuivre de façon conviviale et festive la journée, l'association Giri animations proposait une restauration campagnarde et des jeux : quilles, baby-foot, ping-pong et pé-tanque.

Les locations des vélos se font en mairie.

Prochain rendez-vous gourmand

La manifestation qui couple désormais brocante et foire aux confitures se tiendra le premier dimanche de septembre. •



(idem) Photo ER



Engagée depuis des années, l'option tourisme a été confirmée par la commune. Photo ER



Le maire a présenté le panneau qui propose 4 circuits découverte autour des fontaines et lavoirs.



La journée festive se poursuivait avec l'association Giri animation. Photo ER

Lunéville Opération « J'y vais à vélo » : Inès mis à l'honneur

Le groupe économique social et solidaire (GESS) Inès s'est classé 3e pour le Grand Est dans l'un des catégories du défi « J'y vais », visant à encourager les modes de déplacement doux pour aller au travail. Dix structures du territoire du Pays du Lunévillois étaient inscrites.

Vu 13 fois



<https://cdn-s-www.estrepubicain.fr/images/C3E3B3D5-B6EC-418A-A2FA-75C205D664B2/FB1200/photo-1626602245.jpg>





Opération « J'y vais à vélo » Inès mis à l'honneur

Le groupe économique social et solidaire (GESS) Inès s'est classé 3^e pour le Grand Est dans l'une des catégories du défi « J'y vais », visant à encourager les modes de déplacement doux pour aller au travail. Dix structures du territoire du Pays du Lunévillois étaient inscrites.

Pour la 2^e année consécutive le Pays du Lunévillois a participé en 2021 au défi « J'y vais ! » sous sa déclinaison « Au boulot, j'y vais autrement ! ». Afin de remercier ces équipes pour leur investissement, le Pays du Lunévillois a organisé une cérémonie de remerciements.

Une opération destinée aux travailleurs et aux élèves

L'objectif du défi « J'y vais » est d'inciter un maximum de salariés et d'élèves à se rendre sur leur lieu de travail ou de scolarité par des modes de déplacement durables : marche, vélo, trottinette, mono-roue, TER, bus, tram, covoiturage...

Les déplacements pris en compte sont les trajets domicile travail ou lieu de scolarité. Cette opération est soutenue par l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), en partenariat avec 29 territoires de la région Grand Est et co-

ordonné par l'association Vélo et Mobilités Actives.

L'édition 2021

La douzième édition du Défi « J'y vais ! » s'est déroulée du 17 mai au 6 juin. Pour la première fois, le défi a duré trois semaines. Deuxième nouveauté, les participants avaient la possibilité de mentionner leurs journées de télétravail.

Les participants

Cette année, dix structures du territoire du Pays du Lunévillois ont joué le jeu en constituant une équipe, fédérant un total de 80 participants. Une augmentation par rapport à 2020 qui comptait six équipes et 30 participants.

L'équipe du groupe économique sociale et solidaire (GESS) Inès arrive 3^e des équipes multimodales du Grand Est dans la catégorie « 3 à 20 sala-

riés ». Sept salariés ont participé à ce défi et ont été mis à l'honneur lors de la cérémonie de remerciements.

Dotation solidaire

Grâce à tous les kilomètres parcourus par l'ensemble des participants, un chèque de 5 000 € a pu être remis à l'association Ballast à Cornimont, siège de l'association. Ce montant leur permettra d'acquérir un vélo cargo sur lequel il sera possible de transporter un fauteuil roulant pour réaliser des balades. •



L'équipe du GESS Inès est arrivée 3^e des équipes multimodales du Grand Est dans la catégorie « 3 à 20 salariés »





LE LUNÉVILLOIS—JOLIVET

La « Lulu » expliquée aux habitants

Les habitants découvrent la Lulu

La voiture en autopartage de la CCTLB, la « Lulu » vient d'arriver à Jolivet. Elle est à la disposition des habitants, avenue Schoumacher. Une animation a été organisée par Angélique Moutenet, ambassadrice de la

mobilité durable, pour communiquer sur le fonctionnement de la location

du véhicule en autopartage. Les habitants, le désirant ont également pu essayer la voiture électrique. Pour créer un compte et prendre connaissance du service, un site : www.lulu-autopartage.fr •

Disponible avenue Schoumacher la « Lulu » est désormais au service

des habitants de Jolivet. Photo ER

Disponible avenue Schoumacher la « Lulu » est désormais au service des habitants de Jolivet. Photo ER



Lunéville Les raisons du départ du centre de vaccination

À partir du 16 août, il n'y aura **plus de vaccination permanente à Lunéville** et **le centre s'installera à Blainville**. **Plusieurs pistes avaient pour-tant été étudiées pour que le centre reste dans la plus grande ville du secteur, mais sans succès.**

Vu 6 fois

C'est donc acté, le centre de vaccination quittera bien Lunéville le 14 août au soir pour s'installer à Blainville-sur-l'Eau. Alors, « bien sûr qu'on aurait préféré rester à Lunéville », explique Philippe Daniel, président du PETR du Pays Lunévillois, en charge de la coordination de la vaccination sur le territoire. « Mais il n'y avait pas d'autres solutions », poursuit-il. « On a cherché pendant plus de deux mois ! » Pourtant des solutions, il semble en exister à Lunéville.

La mairie ne veut pas lâcher le Réservoir

On pense notamment au Réservoir, où la vaccination avait déjà été organisée. Mais les activités des associations ont repris ou vont reprendre à la rentrée. « Et je ne me voyais pas demander à des couples d'annuler à nouveau leur mariage », explique la maire de la ville, Catherine Paillard. Elle, proposait des locaux qui appartiennent à la mairie à la Faïencerie. Trop petits pour les responsables de l'hôpital. Laisser un petit centre là-bas aurait pu être une solution. Mais il est déjà compliqué de trouver du personnel pour organiser la vaccination dans un grand centre, puisque des bénévoles de la Croix-Rouge sont mobilisés, alors multiplier les centres semblait totalement impossible. Enfin l'infirmerie du 53e régiment de transmissions, aussi envisagée, nécessitait des travaux de mise aux normes. « Donc il a fallu sortir de Lunéville, chercher autour. Et autant vous dire que ça n'a pas été facile. Il s'agit tout de même de laisser sa salle principale de mi-août à Noël, minimum... Les maires ne se sont pas bousculés », explique le président du Pays du Lunévillois.

Des solutions pour se déplacer vers Blainville

Autre problématique pour convaincre, les coûts. La mairie de Lunéville a dépensé 35 000 euros par exemple depuis le mois de janvier pour organiser la vaccination. Une somme importante pour la Ville et considérable pour des communes plus petites. Le PETR promet donc une enveloppe afin d'accompagner la mairie qui accueillera le centre dans ses dépenses de gestion. De quoi convaincre Blainville qui propose donc sa salle. Grande, avec un parking, elle est même déjà équipée pour la vaccination. « On se rend bien compte que c'est loin d'être évident pour tout le monde. Ceux qui ne peuvent pas se déplacer, ceux qui viennent de l'est du Lunévillois... », explique le président avant de rappeler qu'il existe des solutions pour amener les gens vers la vaccination sur le site internet du Pays Lunévillois ou en les contactant. « Nous l'avons déjà fait, nous pouvons le refaire », insiste Philippe Daniel.

Lunéville Déménagement du centre de vaccination : le docteur Doerper répond à vos questions

Vous avez été plusieurs à nous poser des questions sur les réseaux sociaux concernant le déménagement du centre de vaccination. Comme convenu, le docteur Sébastien Doerper, responsable du centre, y répond. Comme plusieurs questions concernaient les mêmes sujets, elles ont été regroupées.

11 Vu 6 fois

Est-ce que les rendez-vous pris au centre de vaccination de Lunéville sont bien maintenus au centre de Blainville ?

La réponse est oui. Tous les rendez-vous, que ce soit pour une première ou une deuxième dose, qui avaient été pris au gymnase Bouloche, auront lieu à la même date et à la même heure à la salle de la fête et de la culture de Blainville-sur-l'Eau. Pour simplifier : même heure, même date, seul le lieu change ! Cela est valable à partir du 16 août inclus et jusqu'au mois de décembre.

Est-il possible de passer par d'autres professionnels pour la deuxième injection

Alors il y a plusieurs points importants. D'abord il faut conserver le même vaccin. On ne change pas de vaccin ! Au centre de vaccination, nous n'avons fait que du Pfizer, donc cette personne doit trouver un professionnel qui vaccine au Pfizer. Il y a des médecins et des pharmaciens qui vaccinent avec le Pfizer, donc il faut se renseigner auprès de son médecin ou de son pharmacien. Pour cette deuxième dose, vous devez la faire entre 4 et 7 semaines après la première.

Comment se rendre à Blainville ?

Alors il y a le train. Le problème du train, c'est qu'il y a 25 minutes à pied de la gare au centre... On a des navettes qui sont payantes, organisées par le Pays du Lunévillois. Si on a des personnes qui ne peuvent absolument pas se déplacer, on peut demander à son médecin de faire un certificat médical pour faire un transport par ambulance. Mais c'est vraiment un cas exceptionnel. Pour les personnes pour qui se rendre à Blainville est vraiment problématique, il y a donc des bus, des navettes, les professionnels de Lunéville qui vaccinent et les centres éphémères, notamment au centre commercial Cora dans les prochaines semaines.

Où a décidé de ce déménagement ?

L'hôpital organise la vaccination en fonction des salles qui lui sont proposées par les élus locaux. Alors pourquoi nous ne pouvons pas rester à Lunéville ? L'État nous demande 8 m² par personne pour éviter les contaminations. Nous

avons 40 personnes par heure. Avec les temps d'attente, nous avons donc besoin de 520 m². À Lunéville, on nous a proposé des salles de 20 m², à la file indienne les unes des autres... Ça veut dire trois personnes par salle : un infirmier, un médecin, et le vacciné. On ne peut pas accueillir 500 personnes par jour dans ces salles-là. La seule salle qui nous a été proposée et qui convenait c'est celle de Blainville. Ce n'est pas de la mauvaise volonté de notre part.



<https://cdn-s-www.estrepublikain.fr/images/C47A4F2C-47CD-4D6C-8AD9-39AC1AA65992/FB1200/photo-1629032669.jpg>



L'événement équestre Scènes en selle fait s'installer pour le week-end au centre-ville

Cet événement équestre, organisé par la ville, l'association Equi@rt Concept, en lien avec le Théâtre, la CCTLB et le Pays du Lunévillois, offrira une douzaine de spectacles.

Au programme : acrobatie, danse, récit burlesque, cirque, spectacle déambulatoire, des prestations par Les Compagnies Gène et Tics, L'art est Cabré, Madi Dermé, Andjaï, Donkey's Circus, Les Artyzanos, les Goulus, Jehol, Battuta Horse Show, Equinote. Des spectacles répartis à travers le centre-ville et le centre ancien.

Rendez-vous samedi 21 et dimanche 22 août de 11 h 50 à 20 h, au centre-ville. Gratuit.



<https://cdn-s-www.estrepubicain.fr/images/4AC412BC-0DA3-423A-A4C7-515DF4BCD5E9/FB1200/photo-1629133080.jpg>

Scènes en selle se déploiera dans le centre de Lunéville ce week-end . Photo ER /Didier HUMBERT



https://cdn-s-www.estrepubicain.fr/images/4AC412BC-0DA3-423A-A4C7-515DF4BCD5E9/NW_detail/tile-1629133080.jpg

par *L'est Républicain*

Parution : Continue



Tous droits réservés 2021 estrepubicain.fr

2021

1



DE LUNÉVILLE À BACCARAT — QUESTIONS À LUNÉVILLE

Les rendez-vous pris auront lieu à Blainville

Dr Sébastien Doerper Responsable du centre de vaccination

Est-ce que les rendez-vous pris au centre de vaccination de Lunéville sont bien maintenus au centre de Blainville ?

La réponse est oui. Tous les rendez-vous, que ce soit pour une première ou une deuxième dose, qui avaient été pris au gymnase Boulloche, auront lieu à la même date et à la même heure à la salle de la fête et de la culture de Blainville-sur-l'Eau. Pour simplifier : même heure, même date, seul le lieu change ! Cela est valable à partir du 16 août inclus et jusqu'au mois de décembre.

Est-il possible de passer par d'autres professionnels pour la deuxième injection ?

Alors il y a plusieurs points importants. D'abord il faut conserver le même vaccin ! Au centre de vaccination, nous n'avons fait que du Pfizer, donc cette personne doit trouver un professionnel qui vaccine au Pfizer. Il y a des médecins et des pharmaciens qui

vaccinent avec le Pfizer, donc il faut se renseigner auprès de son médecin ou de son pharmacien. Pour cette deuxième dose, vous devez la faire entre 4 et 7 semaines après la première.

Comment se rendre à Blainville ?

Alors il y a le train. Le problème du train, c'est qu'il y a 25 minutes à pied de la gare au centre... On a des navettes qui sont payantes, organisées par le Pays du Lunévillois. Si on a des personnes qui ne peuvent absolument pas se déplacer, on peut demander à son médecin de faire un certificat médical pour faire un transport par ambulance. Mais c'est vraiment un cas exceptionnel. Pour les personnes pour qui se rendre à Blainville est vraiment problématique, il y a donc des bus, des navettes, les professionnels de Lunéville qui vaccinent et les centres éphémères, notamment au centre commercial Cora dans les prochaines semaines.

Où a décidé de ce déménagement ?

L'hôpital organise la vaccination en fonction des salles qui lui sont proposées par les élus locaux. Alors pourquoi nous ne pouvons pas rester à Lunéville ? L'État nous demande 8 m² par personne pour éviter les contaminations. Nous avons 40 personnes par heure. Avec les temps d'attente, nous avons donc besoin de 320 m². À Lunéville, on nous a proposé des salles de 20 m², à la file indienne les unes des autres... Ça veut dire trois personnes par salle : un infirmier, un médecin, et le vacciné. On ne peut pas accueillir 500 personnes par jour dans ces salles-là. La seule salle qui nous a été proposée et qui convenait c'est celle de Blainville. Ce n'est pas de la mauvaise volonté de notre part. •

Le Dr Sébastien Doerper. Photo ER /AdeLine ASPER

Le Dr Sébastien Doerper. Photo ER /AdeLine ASPER

Recueilli par S.V. -D.



SORTIR—LUNÉVILLE

L'événement équestre Scènes en selle fait s'installer pour le week-end au centre-ville

Cet événement équestre, organisé par la ville, l'association Equi@rt Concept, en lien avec le Théâtre, la CCTLB et le Pays du Lunévillois, offrira une douzaine de spectacles. Au programme : acrobatie, danse, récit burlesque, cirque,

spectacle déambulatoire, des prestations par Les Compagnies Gène et

Tics, L'art est Cabré, Madi Dermé, Andjaï, Donkey's Circus, Les Artyzanos, les Goulus, Jehol, Battuta Horse Show, Equinote. Des spectacles répartis à travers le centre-ville et le centre ancien.

Rendez-vous samedi 21 et dimanche 22 août de 11 h 30 à 20 h,

au centre-ville. Gratuit. •

scènes en selle se déploiera dans le centre de Lunéville ce week-end . Photo ER /Didier HUMBERT

Scènes en selle se déploiera dans le

centre de Lunéville ce week-end . Photo ER /Didier HUMBERT

La Lorraine est Formidable une deuxième journée rythmée par les tambours

La Lorraine est Formidable a accueilli ce dimanche Lorraine Percussion. Un groupe de percussionnistes qui viennent « d'un peu partout » et qui ont rythmé cette deuxième et dernière journée de l'événement.

C'est doucement que cette . Il faut avouer que les lourds nuages noirs qui planaient au-dessus de Lunéville n'avaient rien de rassurant. Il y avait aussi, à quelques minutes de marche du château, la braderie-brocante, qui avait de quoi occuper les badauds pendant une bonne matinée.

En ce début d'après-midi l'ambiance est donc plutôt tranquille, chacun a trouvé son bonheur pour déjeuner dans les stands des nombreux producteurs lorrains qui proposent des plats. C'est dans cette ambiance post-repas que de lourds grondements se font entendre. Ce n'est pas le tonnerre, ce sont des tambours, qui sont frappés à l'entrée du château : Lorraine Percussion signale ainsi son arrivée dans l'événement et attire les regards vers l'entrée du château.

Un rassemblement de professeurs de percussions

Une petite vingtaine de percussionnistes armés de grosses caisses, de caisses claires ou encore de carillons font alors leur entrée dans les lieux et traversent le parc des Bosquets, sous les yeux des passants.

« Ça fait du bien de retrouver le public », concède l'un des musiciens à la fin du concert. Car le groupe est habitué de ce genre de performance. « On avait commencé par un concert en commun il y a 10 ans, et depuis nous participons à de nombreux événements un peu partout en Lorraine », explique le président de l'association Grégory Grosjean.

Car Lorraine Percussion, c'est d'abord un rassemblement de professeurs de percussions provenant d'un peu partout en Lorraine : Gérardmer, Nancy, Saint-Dié... Et ils viennent avec leurs élèves, qui en profitent pour redécouvrir les joies de la musique live.

La Lorraine est Formidable 2022 ira à Toul

« On est vraiment heureux d'être là, fiers d'être Lorrains, de jouer de la musique lorraine », explique le vice-président de l'association Marcel Artzer avant d'ajouter : « Oui on est Lorrain, et on compose nos musiques, donc je le confirme on joue de la musique lorraine ! » De quoi redonner du rythme à cette dernière après-midi. La troupe continuera sur sa lancée en fêtant ses 10 ans d'existence à Rambervillers, pendant les vacances de la Toussaint.

De son côté, la Lorraine est Formidable donne rendez-vous l'année prochaine, cette fois à Toul.



<https://cdn-s-www.estrepublikain.fr/images/D34C3E89-9E34-4799-AF38-CA7387143C8E/FB1200/photo-1630252268.jpg>

Le groupe Percussion Lorraine est venu rythmer le deuxième jour de la Lorraine est Formidable. Photo ER /Simon VERMOT-DESROCHES



https://cdn-s-www.estrepublikain.fr/images/D34C3E89-9E34-4799-AF38-CA7387143C8E/NW_detail/title-1630252268.jpg

par Simon Vermot-Desroches



Lunéville Se faire vacciner sans rendez-vous

Pour les réfractaires aux prises de rendez-vous et les personnes qui n'ont pas accès à internet, le centre de vaccination temporaire est la solution. Qui n'a pas rencontré beaucoup d'engouement ce mercredi, pour le premier jour.

Vu 2 fois

Les deux tentes installées derrière le pôle Lamartine, pas vraiment visibles depuis la rue Bichat, n'ont pas attiré les foules pour ce premier rendez-vous. En ce début d'après-midi, mercredi, les chaises restent désespérément vides. A 15 h, seulement 14 personnes étaient venues se faire vacciner dans ce centre éphémère. Soit 7 par heure, contre 40-50 lorsque le centre Bouloche accueillait les Lunévillois. « Je pensais qu'il y aurait du monde », s'étonne cette maman, professeur en collège et déjà vaccinée. « Ma fille aînée devait faire sa deuxième injection demain à Blainville. J'ai lu l'article de L'Est républicain sur internet. Cela m'évitera d'aller jusqu'à Blainville », explique-t-elle, juste avant de se connecter sur Doctolib pour annuler le rendez-vous du lendemain. Hi-tham est aussi heureux d'avoir pu réaliser sa seconde injection dans ce centre temporaire. « J'habite à 5 minutes. Je n'ai pas de voiture, cela aurait été compliqué d'aller à Blainville. J'avais eu la première dose à Bouloche. »

Quentin vit à Baccarat. Et a fait le déplacement pour son premier vaccin. « Je devais toujours prendre rendez-vous et ne le faisais pas. Ma mère m'a dit qu'il y avait ce centre temporaire. C'est pratique. »

Route fermée en début d'après-midi

Le docteur en pharmacie et l'infirmière présents sur place avec un bénévole s'attendaient à recevoir plus de candidats à la vaccination en fin de journée, avec la sortie du travail. « Là, il fait beau, les gens en profitent pour aller se promener. Et lorsque nous sommes arrivés, la route était barrée, ils posaient le goudron sur la chaussée... Le centre ouvrait à 13 h, elle n'a été rouverte à la circulation qu'à 14 h 10. Seuls les piétons pouvaient passer. » L'absence de banderoles précisant la possibilité de se faire vacciner sans rendez-vous n'aura pas non plus incité les automobilistes et les passants à s'arrêter pour ceux qui n'étaient pas au courant ou avaient oublié cette possibilité ce mercredi ! Tout comme le manque de visibilité du dispositif avec les tentes installées derrière le pôle Lamartine. De 15 h à 20 h, seulement 51 personnes ont reçu une injection.

Prochaine chance de se faire vacciner sans rendez-vous dans la cité cavalière : les autres mercredis de ce mois.

Si l'installation devant le gymnase Léo-Lagrange, rue Bichat, est reconduite le 29 septembre, aux mêmes heures (13 h-20 h) pour permettre les secondes injections (mais aussi les premières), d'autres lieux accueilleront ce centre iti-

nérant de vaccination : l'Espace Edmond-Braux (rue de la Meurthe) le 8 septembre et 6 octobre, l'espace Guy-Corbiat (place Saint-Jacques) le 15 septembre et 13 octobre, le parking du Centre Leclerc le 22 septembre et 20 octobre.

Protégés mais les gestes barrières restent de mise

Isabelle Muller-Mathieu, docteur en pharmacie, le répète aux personnes qui viennent se faire vacciner, comme ce mercredi au centre éphémère. « Même vacciné, on peut potentiellement être contaminé et contaminant : il faut garder les gestes barrières tant que le virus est toujours présent, d'autant plus avec les variants. Mais si l'on développe la maladie, ce sera sous une forme atténuée. Les formes graves sont extrêmement rares chez les personnes vaccinées. »



<https://cdn-s-www.estrepublikain.fr/images/B64EE154-1B73-4D4F-9B89-67CS3D6ADD3F/FB1200/photo-1630600091.jpg>



<https://cdn-s-www.estrepublikain.fr/images/0beaad63-dd42-4e73-9327-1e6f77e2110f/NW listA/title-1630600091.jpg>

par Corinne Chabeuf





La Maison des réseaux de santé et les jeunes retraités

Dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, la Maison des réseaux de santé de Lunéville organise quatre ateliers gratuits sur le thème de la prévention à destination des jeunes retraités pour évoquer le bien-être, la

nutrition, la santé... Tous se dérouleront à la salle des fêtes de Moncelles-Lunéville du 13 au 16 septembre (de 10 h à 12 h). Ils seront animés par des professionnels (une orthophoniste pour la stimulation cognitive, une infirmière relaxologue pour la gestion du stress, un ergothérapeute

pour la prévention des chutes et une diététicienne).

Inscriptions au 03 55 66 81 00 ou sur internet . •





DE LUNÉVILLE À BACCARAT— BERTRICHAMPS

Une table d'orientation à l'abri des Bergeries

A moins de trois kilomètres de l'église du village, en prenant la rue Jean-Coltat, puis la montée dans la forêt, on se retrouve sur le point le plus haut du chemin des crêtes, à 430 m, quand la commune se situe, elle, à 270 m d'altitude.

Une vue magnifique vous y attend à l'abri des Bergeries, où se trouve maintenant une table d'orientation, dont l'inauguration a eu lieu jeudi 9 septembre. Bernard Miclo, premier adjoint délégué aux forêts et maire honoraire, avait le plaisir de recevoir les auteurs et acteurs de ce projet, dont des représentants de l'Office national des forêts (ONF), du Pays du Lunéillois, du Club vosgien de Raon-l'Étape et d'autres élus locaux invités.

D'autres projets pour voir le Donon et le Coquin

Bernard Miclo a rappelé les efforts prodigués par tous, élus, bénévoles et amis pour la bonne réalisation de cet équipement : « Merci pour les bons coups de main donnés, les autorisations accordées, le financement apporté », a insisté l'élu bertrichampoïis, avant d'ajouter que « l'action coordonnée de tous a abouti à ce résultat qui profitera aux randonneurs et autres promeneurs »

Autant appréciée à l'aube qu'à l'aurore cette fenêtre sur les Vosges sera suivie par d'autres. Bernard Miclo annonce plusieurs projets, dont l'un « permettra de voir le Donon et le Co-

quin ». Sans grand discours, tous ont fait part de leur attachement à cette catégorie d'action si fédératrice. Afin de parfaire la rencontre, Stéphanie et Nadège avaient préparé une petite collation, qui fut appréciée par tous. •



Élus, agents de l'ONF, partenaires et bénévoles ont pris part à la réalisation de ce projet. Photo ER





DE LUNÉVILLE À BACCARAT—CHENEVIÈRES

Des exposants sereins au salon de l'habitat

Une dizaine d'exposants participent, ce dimanche encore, à la première fête de l'habitat. Côté immobilier, des agents évoquent le manque de bien à vendre. Côté entreprises, certaines subissent quelques retards pour approvisionner en bois et métaux. Mais rien d'inquiétant.

« On a un manque de maison à vendre. On en a peu à proposer, même si elles se vendent du moment où elles rentrent dans les critères de prix des clients. Nous sommes obligés de passer par des commissions d'apporteur d'affaires pour élargir nos recherches », indique Fabrice Chevallier, patron d'After Immobilier.

Hervé Meyer, courtier en financement de l'agence meilleurtaux.com, poursuit : « Nous avons un blocage du marché dans le secteur, comme partout. Pour vendre, il faut que les gens aient quelque chose à acheter. En attendant, ils rénovent leurs biens et donc n'en changent pas. Et, concernant la construction neuve, les prix ont grimpé de 25 % environ »

Les deux hommes participent à la première fête de l'habitat, avec une dizaine d'autres d'artisans locaux, qui se déroule jusqu'à ce dimanche dans la salle polyvalente de la commune.

Quelques retards pour les fournitures

Olivier Grosgeorge, dirigeant de Natilia Nancy, constructeur de maisons durables, explique sa situation avec

la crise sanitaire : « Nous n'avons pas de soucis d'approvisionnement en bois, matériau essentiel de notre concept. Ceci grâce à l'important volume que nous commandons à l'année et à une forte anticipation de nos besoins. La hausse des prix reste aussi limitée. »

Chez la jeune société TTB (Tes toits et bois) de Laronxe, qui vient d'étendre son activité, « on a un peu de retard dans les livraisons de nos fournitures bois et métal, c'est tout », livre, serein, Julien Billot, l'un des gérants. « Nous avons ajouté la pose de charpente, couverture et zinguerie, en plus du ramonage et de la fumisterie »

Même constat concernant le bois et le métal pour David Molina-Maza, de l'entreprise Prestige aménagements extérieurs (Chanteheux). « Il faut bien commander à l'avance. » Cela ne perturbe pas son démarrage d'activité en novembre, plutôt chargé. « Nous sommes déjà complets au niveau de nos premiers chantiers. »

Au cours de la matinée de ce samedi, Jacques Lavoil, délégué aux politiques de transition énergétique du Pays du Lunévillois, a rappelé l'existence de deux dispositifs pour valo-

riser l'habitat : « La plateforme locale de rénovation énergétique pour les particuliers et le conseil en énergie partagée pour les collectivités ». Certaines entreprises présentes participent aux chantiers qui en découlent. •



Le salon s'est déroulé jusqu'à ce dimanche. Photo ER /Xavier COLLIN

par Xavier Collin

Fête de l'habitat, salle polyvalente de Chenevières, de 10 h à 18 h ce dimanche.



Semaine de l'environnement : collectivités et associations au diapason de la nature

Pendant un mois, à Lunéville et dans d'autres communes du Lunévillois, des animations sont proposées dans le cadre de la semaine européenne du développement durable.

Dans le Lunévillois, les collectivités et les associations participent à une semaine européenne du développement durable très élargie, avec des actions et animations programmées du 18 septembre au 8 octobre.

Avec en point d'orgue, une journée événement le samedi 2 octobre (11 h-18 h), les « Délices au jardin », au Jardin Simone-Veill organisé par les Ecoacteurs du Lunévillois en partenariat avec la Ville de Lunéville, la CCTLB, le Pays du Lunévillois et l'EcoAppart qui proposeront des ateliers ludiques de sensibilisation au développement durable, des expositions, animations, jeux... Où il sera possible de se renseigner sur les mobilités douces, tester la voiture électrique en autopartage, obtenir des conseils pour faire des économies d'énergie, les aides pour la rénovation énergétique de son logement.. Un marché de producteurs locaux (fruits, légumes, cosmétiques, fromager, producteurs de viandes) se déroulera en parallèle. La médiathèque proposera expositions, ateliers sur le recyclage et le goût (pass sanitaire demandé à l'Orangerie).

Zéro déchet au jardin

Ces semaines à venir, les actions se multiplieront comme un atelier compostage à l'EcoAppart, le jeudi 23 septembre (inscriptions auprès de l'EcoAppart), un stand zéro déchet au jardin (avec le compostage et le paillage) lors de la fête du potimarron, les 25 et 26 septembre dans les cours du château. Un atelier pour construire son composteur avec du bois de palette sera proposé à la médiathèque de Baccarat le samedi 2 octobre.

Des actions sont prévues à Einville-au-Jard, le samedi 9 octobre sur le marché, avec des conseils pour bien trier et le mercredi 13 octobre, un atelier pour réduire les déchets aux jardins.

À Baccarat, le jeudi 20 octobre, un atelier est proposé pour apprendre à greffer les arbres fruitiers et réduire ses déchets au jardin.



<https://cdn-s-www.estrepubicain.fr/images/C0664C42-5C1D-4EA9-97D2-149897A0A02F/FB1200/photo-1632169163.jpg>

Trier mieux ses déchets, adapter son mode de transport, consommer local... autant de petits gestes au quotidien en faveur de l'environnement. Photo ER /Corinne CHABEUF



https://cdn-s-www.estrepubicain.fr/images/C0664C42-5C1D-4EA9-97D2-149897A0A02F/NW_detail/title-1632169163.jpg

par L'est Républicain





DE LUNÉVILLE À BACCARAT—LUNÉVILLE

Trouver des solutions pour soulager les aidants

Le temps d'une soirée, le mercredi 6 octobre, les professionnels, les élus et les aidants sont conviés à l'Orangerie pour assister à une conférence sur le thème « Quel nouveau rôle pour l'aidant de demain ? », avant d'échanger sur ce thème et celui des aidants.

Aider un proche, un père, une mère, un frère, une sœur, un conjoint, ou un enfant en situation de vieillesse, de handicap, de maladie neurodégénérative ou de toute autre maladie use l'aidant. Ils sont 11 millions dans ce cas. A 37 %, ils ont entre 50 et 64 ans. « Et travaillent », rappelle Jacques Hubert, directeur de la stratégie médicale et des projets du Ghemm (groupement hospitalier de l'Est de la Meurthe-et-Moselle).

Huit aidants sur 10 ont le sentiment de ne pas être suffisamment aidés et considérés par les pouvoirs publics et 51 % délaissent leur propre santé. Dans le Lunévillois, ils ne connaissent pas forcément toute l'offre à disposition pour les aider. Comme les cafés des aidants et d'autres solutions, proposées par la plateforme de répit du grand Lunévillois, avec du répit possible de nuit, de jour, des séjours de vacances...

Le cycle de conférences 4.0 est reparti

Le jour de la journée nationale des aidants, lancée en 2010, le Ghemm, la CCTLB, le Pays du Lunévillois, avec d'autres partenaires, organisent le mercredi 6 octobre une soirée-conférence débat sur le thème « Quel nouveau rôle pour l'aidant de demain ? », dans le cadre du cycle de conférences 4.0, et du contrat local de santé juste après une conférence sur l'avenir du rôle de l'aidant face au vieillissement de la population, tenue par

Murielle Collot, vice-présidente du Pays du Lunévillois déléguée à l'animation du contrat local de santé, et Jean Renaud, universitaire et président du SSIAD ADMR Les 3 rivières, se tiendra une table ronde où des intervenants supplémentaires comme le Dr Kuta, gériatre, échangeront avec la salle sur les thèmes de l'évolution de l'offre, de la lutte contre l'isolement...

Comme ces conférences ont toujours un versant technologique, a été conviée la société Hypno VR, spécialiste de la réalité virtuelle, qui permettra de tester des casques de réalité virtuelle. L'occasion d'un moment de détente. •

Mercredi 6 octobre, conférence santé 4.0 à 20 h (ouverture des portes à 19 h 30) à la médiathèque l'Orangerie. Entrée libre. Pass sanitaire obligatoire. Les aidants peuvent demander à faire garder leur aidés (dans la limite des places disponibles), en téléphonant au 03.83.16.60.57. Photo ER /Corinne CHABEUF

Mercredi 6 octobre, conférence santé 4.0 à 20 h (ouverture des portes à 19 h 30) à la médiathèque l'Orangerie. Entrée libre. Pass sanitaire obligatoire. Les aidants peuvent demander à faire garder leur aidés (dans la limite des places disponibles), en téléphonant au 03.83.16.60.57. Photo ER /Corinne CHABEUF



Dans le cadre du cycle de conférences santé 4.0, "Quel nouveau rôle pour l'aidant de demain ?" est organisé à la médiathèque. Photo ER /C. CHABEUF

Mercredi 6 octobre, conférence santé 4.0 à 20 h (ouverture des portes à 19 h 30) à la médiathèque l'Orangerie. Entrée libre. Pass sanitaire obligatoire. Les aidants peuvent demander à faire garder leur aidés (dans la limite des places disponibles), en téléphonant au 03.83.16.60.57.





LUNÉVILLE — LUNÉVILLE

Délices au jardin : des animations ludiques autour du développement durable

Dans le Lunévillois, les acteurs institutionnels et associatifs se sont mobilisés pour la semaine du développement durable. Ils ont proposé un programme d'animations ludiques, conviviales, gratuites, pour tous, petits et grands

Parmi toutes ces animations a eu lieu un marché de produits locaux « Délices au jardin » et des animations organisées au jardin Simone et Antoine Veil et aux alentours de la médiathèque de l'Orangerie.

Point d'orgue de cette programmation, deux ambassadeurs du tri de la communauté de communes ont rassemblé des producteurs locaux : fruits, légumes, cosmétiques, froma-

ger, producteurs de viandes. Cet événement était organisé en partenariat avec la Ville de Lunéville, la CCTLB, le Pays Lunévillois et l'Eco Appart. Ils ont proposé des ateliers ludiques de sensibilisation au développement durable : mobilité douce, consommation durable, réduction des déchets, préservation de la biodiversité, rempotage... destinés aux enfants et aux adultes.

La Médiathèque de l'Orangerie s'associait à cette programmation en proposant des expositions, des ateliers sur le recyclage et le goût mais également un quiz culinaire intitulé « Les fines bouches de Lorraine ». Pour participer, il suffisait de répondre à 10 questions en moins

d'une minute. Un tirage au sort sera fait et le gagnant remportera un cadeau gourmand. La belle fréquentation de ce premier « Délices au jardin » a encouragé les ambassadeurs à poursuivre leurs actions. •



Atelier repotage avec le service des espaces verts de la ville de Lunéville.
Photo ER





Des conseils pour une énergie maîtrisée dans les collectivités

Dans le cadre de la Semaine du développement durable, les élus du Pays du Lunévillois ont eu droit à un riche exposé sur la transition énergétique. Des solutions existent pour alléger la facture.

Dans le cadre de la Semaine du développement durable, le choix de la thématique de la transition énergétique pour les collectivités, a été proposé aux élus du Pays lunévillois, regroupant les quatre intercommunalités. La séquence a été mise en place par Philippe Colin, vice-président délégué à l'habitat et à la transition énergétique, assisté de Mathieu Demange, directeur adjoint à la Com Com de Vezouze en Piémont et en charge de ce sujet d'actualité.

Maîtriser les dépenses

Lors de cette rencontre en la salle communale de Nonhigny, les différents partenaires ont dispensé leurs conseils. Le représentant du CEP (conseil en énergie partagée), qui a la volonté de contribuer à la maîtrise en énergie dans les collectivités, a répondu aux interrogations des élus, soucieux de mieux maîtriser la consommation et les dépenses énergétiques de leur patrimoine bâti. Pour épauler les projets des édiles, le CEP propose des actions concrètes et accessibles, tout en objectivant, optimisant, et diagnostiquant cette transition.

L'organisme aide également à identifier les plans de financements pour répondre aux besoins de ces communes de moins de 10 000 habitants (trois communes du secteur ont déjà franchi le pas). Leur expérience a permis d'apporter des éléments

concrets.

Chaudière fioul remplacée par un poêle à pellets

La commune de Nonhigny, elle, fait partie des 21 communes ayant choisi d'adhérer au CEP. Ainsi, le nouveau conseil envisageait de remplacer la chaudière fioul vieillissante qui chauffait les bâtiments communaux (mairie, école, salles des fêtes, logement communal) par une chaudière à pellets. Après consultation du CEP, le projet a été jugé éligible au programme Climaxion, ADEME et la région Grand Est. La nouvelle chaudière intègre un espace de stockage à pellets (suite à la démolition de l'ancienne chaufferie accolée à la salle communale) pour une construction plus adaptée, qui accueille le silo, la chaudière et son ballon tampon qui stocke l'énergie produite.

L'estimation de consommation pour la saison hivernale fera économiser 700 à 1 500 € par rapport aux années précédentes.

L'exemple de Nonhigny

55 000 € : coût des travaux.

45 % de financement en subventions.

20 m³ de pellets estimés.

423 m² de surface chauffées.

12 tonnes de pellets, la capacité du

silo •



La nouvelle chaudière à pellets dans sa chaufferie nouvellement construite. Photo ER



Mise en service de la chaudière par l'entreprise Martin Thiery de Baccarat installateur du silo et de la chaudière à pellets. Photo ER



Les nombreux conseils du CEP et ses actions. Photo ER



Les travaux de la chaufferie et l'installation de la chaudière ont permis de faire travailler 2 entreprises locales. Photo ER



démolition de l'ancienne chaufferie par l'entreprise Partégo Soléfor de Blamont. Photo ER



Emplacement de l'ancienne et de la nouvelle chaufferie accueillant la nouvelle chaudière à pellets. Photo ER



Mise en service et réglage de la nouvelle chaudière à pellets. Photo ER



La nouvelle chaufferie construite par Partégo Soléfor de Blamont à la place de l'ancienne plu du tout adapté. Photo ER



Les élus sont venus en nombre s'informer sur ce sujet d'actualité.



Les partenaires dispensant renseignements, liens et infos utiles sur les modalités d'attribution. Photo ER





DE LUNÉVILLE À BACCARAT—LUNÉVILLE

Un ancien agriculteur directeur du Pays du Lunévillois

Guillaume Cornil, le nouveau directeur du Pays du Lunévillois, a exercé plusieurs activités avant de rejoindre les collectivités locales. Dont celle d'agriculteur.

A la tête du Pays du Lunévillois, Guillaume Cornil a remplacé Odile Begorre-Maire, devenue chef de projets pour le programme « Petite ville de demain » à la commune de Baccarat.

Le nouveau directeur exerçait auparavant les fonctions de directeur adjoint du Pays de la Déodatie et animateur des fonds européens. Et travaillait donc déjà avec ses collègues et les élus du PETR du Pays du Lunévillois.

Plusieurs activités au cours de sa carrière

Âgé de 57 ans, ce Déodatien n'a pas effectué toute sa carrière dans des bureaux : pendant 18 ans, il était à la tête d'un troupeau d'une cinquantaine de vaches laitières, des Montbéliardes, dans le hameau de Villé, sur la commune de Saint-Dié. Une exploitation de 120 hectares, avec des animaux alimentés à 100 % en

herbe.

« J'ai jamais ce métier, mais je n'avais pas la même vision que mon associé pour l'avenir de l'exploitation », annonce-t-il pour expliquer ce changement de cadre de travail très radical.

« Et j'étais en même temps élu départemental à la chambre d'agriculture : j'étais en contact avec les administrations. Je n'étais pas tout seul avec mes vaches », souligne-t-il. « Comme j'avais déjà une expérience à l'extérieur de l'exploitation, tant qu'à faire, autant changer du tout au tout », remarque celui qui a effectué une validation des acquis de l'expérience (VAE) en développement local et économie agricole.

Car c'est la quatrième activité que Guillaume Cornil exerce. « Après mon BTS, comme je n'avais pas de terres pour m'installer, j'ai travaillé pendant quatre ans comme conseiller à la chambre d'agriculture, puis pen-

dant 7 ans comme enseignant à Gugnécourt. Puis, mon beau-père a pris sa retraite et j'ai repris l'exploitation avec mon beau-frère. »

Pour contrecarrer le côté plus statique de ses fonctions actuelles (et précédentes au Pays de la Déodatie), ses week-ends sont ponctués « d'un peu de sport et de travaux manuels : j'ai des bois, je fais du bois ». •



Guillaume Cornil, le nouveau directeur du Pays du Lunévillois, n'a pas effectué toute sa carrière dans des bureaux : il a travaillé pendant 18 ans en « plein air », il était agriculteur. Photo ER / Corinne CHABEUR

par Corinne Chabeuf





Remise des prix et lots aux chasseurs de trésor Lunéo

Le vice-président du Pays de Lunéville, Philippe Arnould, et le directeur en charge de la mobilité Guillaume Cornil, ont reçu dans les locaux du PETR du Pays du Lunéville les lauréats de la chasse au trésor organisé par le réseau Lunéo.

À l'occasion de la « Rentrée du transport public » qui avait lieu du 16 au 22 septembre, le réseau Lunéo avait organisé, pour la première fois, une

chasse au trésor. L'objectif de ce jeu était de faire connaître, d'une manière ludique, le réseau Lunéo. Quinze cartes de transport numérotées avaient été cachées sur différentes zones du réseau. Quatorze cartes sur les quinze ont été trouvées et ramenées à l'agence.

Un tirage au sort a été réalisé : Jocelyn Bonnetier a remporté le premier prix. Les 13 autres participants ont

tous reçu un lot de consolation. •



Premier prix et lots de consolation ont été remis aux personnes qui ont trouvé les cartes de transports cachées sur le réseau Lunéo.





DE LUNÉVILLE À BACCARAT—LUNÉVILLE

Conférence quel sera le rôle de l'aidant de demain

Dans le cadre de la journée nationale des aidants, la CCTLB, le Ghemm et le Pays du Lunévillois ont organisé une conférence santé à la médiathèque de l'Orangerie. Cette rencontre poursuit les réflexions et les projets engagés dans le cadre du contrat local de santé signé en 2019.

Le public s'est déplacé en masse pour participer à cette soirée annonciatrice d'un véritable enjeu de société.

La soirée a débuté avec la projection de la bande-annonce d'un film, « Petite sœur », illustrant ce que représente l'engagement et l'abnégation du rôle d'aidant. Jean Renaud, professeur émérite à l'INSA de Strasbourg et président de l'ADMR, s'est ensuite interrogé sur le rôle que va devoir jouer l'aidant face au vieillissement de la population et, surtout, quel statut la société va-t-elle devoir lui donner : quelles aides va-t-il falloir lui apporter, quelles structures va-t-il falloir faire évoluer, voire repenser (domicile, Ehpad...) afin de lui apporter un répit légitime, comment aussi faire usage utilement de toutes les nouvelles technologies ?

Lui donner un statut bien défini

Suivait ensuite une table ronde avec les professionnels de santé : le docteur Aline Kuta, maison des réseaux de santé et Ghemm, Jean-Pierre Boissonnat, directeur général du CAPS

(Rosières-aux-Salines), Sylvain Dauber, président et fondateur de Manu-reva Répit, François Gasparina, directeur général du Ghemm, ont tous abondé dans ce même sens que l'aidant de demain doit avoir un statut bien défini, d'autant plus que constat est fait du souhait de bien vieillir à domicile, c'est une attente bien légitime des boomers (nés entre 1945 et 1965).

Le territoire du Grand Lunévillois dispose déjà de diverses offres (répit, café des aidants...). Cependant, cela reste encore insuffisamment lisible et accessible. En assurer la promotion et les développer sera une des priorités.

Des chiffres

La France compte près de 11 millions d'aidants (proches ou professionnels), dont 57 % sont des femmes, 60 % ignorent l'être, 31 % délaissent leur propre santé, 56 % éprouvent de la fatigue psychologique et psychique, 60 % sont exposés à un risque de surmortalité dans les 5 ans qui suivent le début de la maladie du proche. •



une table ronde a permis de nombreux échanges Photo ER



Jean Renaud, et Jacques Hubert furent les principaux acteurs de cette soirée. Jean Renaud, et Jacques Hubert furent les principaux acteurs de cette soirée Photo ER



Fraimbois En quete d'autres sources d'énergie pour chauffer les batiments communaux

Élus et professionnels du bâtiment concernés sont allés à la découverte de chaufferies collectives bois et micro réseau de chaleur, autour **d'exemples de réalisations en place à Remenoville, Moyen et Fraimbois.**

Aujourd'hui à 11:58 | mis à jour aujourd'hui à 11:59 – Temps de lecture :

Faire découvrir aux élus, techniciens, bureaux d'études, architectes, des chaufferies collectives bois et micro réseau de chaleur était l'objectif du CAUE associé au Pays du Lunévillois, au laboratoire d'idées Shifters de Nancy, dans le cadre du programme ACTEE de la FNCCR Territoire d'énergie.

Chargé de mission énergie au CAUE, Maxime Locks a guidé ses invités à Remenoville, Moyen et Fraimbois. Trois exemples de réalisations différentes, assorties de retour d'expérience.



[https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/358A9616-CD17-481F-8E99-FFBBB99D6326/NW_detail/le-stockage-de-proximite-a-fraimbois-dispose-d-une-toiture-ouvrante-\(idem\)-photo-er-1635069499.jpg](https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/358A9616-CD17-481F-8E99-FFBBB99D6326/NW_detail/le-stockage-de-proximite-a-fraimbois-dispose-d-une-toiture-ouvrante-(idem)-photo-er-1635069499.jpg)

Le stockage de proximité, à Fraimbois, dispose d'une toiture ouvrante. (idem) Photo ER.



[https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/C2D09615-6458-4A8F-805B-28A60D5ADD87/NW_detail/\(idem\)-photo-er-1635069499.jpg](https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/C2D09615-6458-4A8F-805B-28A60D5ADD87/NW_detail/(idem)-photo-er-1635069499.jpg)

(idem) Photo ER.



https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/96265F28-34A9-447E-8FD3-6409D4D96511/NW_detail/a-moyen-le-renouvellement-de-la-chaudiere-a-plaquettes-et-son-fonctionnement-ont-ete-detailles-photo-er-1635069499.jpg

A Moyen, le renouvellement de la chaudière à plaquettes et son fonctionnement ont été détaillés. Photo ER.



[https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/270078F2-5F88-48F0-A448-7BE4569ADC42/NW_detail7/\(idem\)-photo-er-1635069499.jpg](https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/270078F2-5F88-48F0-A448-7BE4569ADC42/NW_detail7/(idem)-photo-er-1635069499.jpg)

(idem) Photo ER.



https://cdn-s-www.estrepubicain.fr/images/DO8BA408-B723-4A1A-ABC6-DB3A50346113/NW_detail/le-stock-de-bois-invendables-est-pret-a-etre-dechiquete-pres-du-silo-de-stockage-a-moyen-photo-er-1635069499.jpg

Le stock de bois invendables est prêt à être déchiqueté près du silo de stockage à Moyen. Photo ER.



[https://cdn-s-www.estrepubicain.fr/images/7F6D3C94-1042-4121-A01E-FF0407867B41/NW_detail/\(idem\)-photo-er-1635069499.jpg](https://cdn-s-www.estrepubicain.fr/images/7F6D3C94-1042-4121-A01E-FF0407867B41/NW_detail/(idem)-photo-er-1635069499.jpg)

(idem) Photo ER.



https://cdn-s-www.estrepubicain.fr/images/B9FFFD42-85DA-43AE-B011-8F50FCAD85F9/NW_detail/a-fraimbois-la-chaufferie-a-ete-creee-au-coeur-de-la-zone-habitee-photo-er-1635069499.jpg

À Fraimbois, la chaufferie a été créée au cœur de la zone habitée. Photo ER.



https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/F6EC80BF-E402-45A8-98D1-D0819084FEB0/NW_detail/le-stockage-de-proximite-a-fraimbois-dispose-d-une-toiture-ouvrante-photo-er-1635069499.jpg

Le stockage de proximité à Fraimbois dispose d'une toiture ouvrante. Photo ER
Dans le nouveau bâtiment de stockage en périphérie du village les plaquettes sont accumulées pour deux saisons. Photo ER.



https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/D0D2DE0D-3830-4610-A89A-8D56767572E6/NW_detail/dans-le-nouveau-batiment-de-stockage-en-peripherie-du-village-les-plaquettes-sont-accumulees-pour-deux-saisons-photo-er-1635069499.jpg



Blamont Covoiturage et service de transports solidaires pour les personnes fragiles : deux projets de la CCVP

Après « Les voyages de Paul et Simone », un spectacle évoquant les problèmes de la mobilité et du lien social, les comédiens ont ensuite tenté un débat avec le public qui s'est plutôt bien reconnu dans les propos des acteurs.

Vu 5 fois

Sur un texte qu'ils ont eux-mêmes écrit à partir des résultats d'enquêtes en Meurthe-et-Moselle sur le thème de la mobilité, les comédiens de la compagnie « Sobel sous la pluie » ont présenté -en une dizaine de saynètes réunies sous le titre « Les voyages de Paul et Simone »- un spectacle évoquant les problèmes de la mobilité et du lien social. Paul, ancien motard devenu piéton, croise un jour Simone, malvoyante, à qui il demande son chemin.

Devant les aînés, invités par la Com'com, les comédiens ont ensuite tenté un débat avec le public qui s'est plutôt bien reconnu dans les propos des acteurs. Il est vrai que la communauté de communes a entrepris, depuis plus de 2 ans maintenant, une démarche auprès des aînés et des personnes isolées du territoire pour connaître leurs besoins en mobilité.

Au second trimestre 2022

À l'issue du spectacle, Philippe Arnosé, président de la CCVP, a fait le point sur cette démarche qui devrait aboutir au second semestre de 2022 par une double proposition émanant du Pays lomévillois dont il est le vice-président en charge de la mobilité : la mise en place d'un système de covoiturage organisé par un intermédiaire qui met en relation les gens pouvant conduire et ceux qui ont besoin de se déplacer. Ce système sera ouvert à tous.

Parallèlement, un service de transports solidaires sera créé plus spécifiquement pour les séniors et personnes fragilisées qui auront à disposition quelque'un pour un transport à la demande. Un volontaire du territoire se mettra ainsi à disposition de personnes pour un trajet précis.

Bien évidemment, la mise en place de ces deux services va encore prendre du temps, au moins celui nécessaire pour matérialiser les points d'accès au covoiturage dans chaque commune. Des dispositions qui devraient satisfaire les habitants fragilisés du territoire qui attendent ces services depuis longtemps mais qui ne les empêcheront pas d'avoir une démarche active. « J'aimerais ne plus entendre cette phrase : je n'ose pas demander », a conclu Philippe Arnosé.



<https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/F59E26CC-BF49-437A-9D6A-E776DEAB3E38/FB1200/photo-1637055933.jpg>

Paul et Simone ont évoqué les difficultés de se déplacer en zone rurale. Photo ER Paul et Simone ont évoqué les difficultés de se déplacer en zone rurale. Photo ER Sue la scène de Bon-Accueil, Paul et Simone ont évoqué les difficultés de se déplacer en zone rurale. Photo ER

par *L'est Républicain*



Le père Noël a livré des jouets au Secours Populaire

L'agence de transports Luneo (filiale de Transdev), en partenariat avec le Pays du Lunévillois, a organisé une collecte de jouets au profit du Secours Populaire. Toute la semaine, le traîneau du père Noël (une camionnette joliment décorée aux couleurs de Noël) a stationné sur le marché, sur le parking de la médiathèque. Des donateurs sont venus y déposer des jouets (certains tout neufs), d'autres sont allés directement dans les locaux de l'agence.

Livraison de jouets

« Le traîneau du père Noël » est venu effectuer une belle livraison de jouets dans les locaux du Secours Populaire, place Saint-Jacques, en présence de Jean-Jacques Lavoil et Guillaume Cornil, respectivement vice-président et directeur du PETR du pays du Lunévillois, de Philippe Gilain, secrétaire général du Secours Populaire de Meurthe-et-Moselle, et Delphine

Dorion, directrice du réseau Luneo.

Ils ont été accueillis par Anna, la responsable de cette unité du Lunévillois, implantée là depuis seulement un an et demi et qui accueille régulièrement 110 familles. Tout le monde a mis « la main à la pâte » pour le déchargement des jouets qui pourront ainsi être distribués le 5 janvier prochain, de 8 h 30 à 17 h, et de quoi, surtout, faire briller bien des jeunes regards ! •



Acteurs et partenaires étaient là pour accueillir le père Noël.



le déchargement des jouets : un coup de main fut le bienvenu Photo ER



de quoi, faire briller bien des regards. Photo ER



R Vers une renaissance de la ruralité ?

"Teus ensemble contre le Coronavirus" en Lunévillois

Au Pays du Lunévillois, les acteurs de la santé sont mobilisés face à la crise sanitaire. Campagne de dépistage itinérante, modules d'éducation consacrés aux gestes barrières, au déconfinement, ou à la gestion du stress... Leurs actions sont coordonnées à l'aide d'un contrat local de santé (CLS). Précisions.



"L'échange et la dynamique de travail présente sur notre territoire dans le combat contre la crise sanitaire sont les apports principaux du contrat local de santé", estime Géraud Coustans, coordonnateur du CLS mis en place par le Pays du Lunévillois en 2019, en lien avec l'ARS Grand Est. Destiné à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, ce dispositif favorise les échanges et les coopérations entre différents acteurs locaux : hôpital, élus,

professionnels de santé, associations, entreprises... "À l'heure de la pandémie, nous trouvons plus facilement des réponses à des problématiques comme le manque de gants ou de masques, les besoins d'informations, la mise en relation avec des personnes compétentes..."

Au-delà de ces apports, les partenaires du CLS mènent des actions afin d'aider les populations à faire face à la Covid-19. Du 26 juin au 4 juillet, une campagne itinérante de tests PCR a été organisée à bord d'un bus qui a sillonné le territoire, avec une dizaine de dates dans différentes villes : Blamont, Baccarat, Blairville-sur-Eau. Quelque 1 200 habitants y ont été dépistés. La MSA et la Maison des réseaux de santé de Lunéville ont également mis en place des modules "d'éducation à la santé familiale spéciale Covid-19", principalement à destination des personnes âgées. "Il s'agit de leur apprendre les bons gestes, de donner des clés pour mieux comprendre d'où vient ce virus, comment s'en défendre, l'importance du confinement et de ses effets..." Un module intitulé "stress et coronavirus" est par ailleurs proposé afin de mieux gérer la crise sur le plan psychologique.

Pour plus d'infos...

www.pays-lunevillois.com/contrat-local-de-sante/combattre-le-coronavirus